

IMMOBILIER

162 PROPRIETES COMMERCIALES INDUSTRIELLES

ANJOU
107 000 pi. car. aubaine
MONTRÉAL-NORD
20 000 pi. car. bail 1 an, on disponible à l'achat
22 000 pi. car. bail 1 an, on disponible à l'achat
10 000 pi. car. bail 1 an
ST-MICHEL, 3 600, 5 600 ou 16 000 pi. car.
R.D.P. 9000 pi. car. tous lochs.
EDGAR RUEST 488-5111
MIKE MICHAEL WHITE CTR.
381-8533
EXCELSIOR COURTIER

168 FERME TERRES

A STE-MARGUERITE, près Estrie, 25 acres, 1 600 pi. car. asphalte, 100 000 \$, 984-0570.
ÉKABRIER 3 000 entilles sur tubulures, possibilité de 600, toute écoule au bois et on opère 16 km de la 117, région lac Beauport, 52 000 \$, 1-514-272-2847, 1 répertoire laissez votre message.
HUDSON, écurie en opération, 34 stables, arène intérieure, revenu mensuel, 100 000 \$, 1-514-458-0447.
MAURICIE
• Boisé 165 acres, avec ruisseau, chalet d'accès, idéal pour érablière ou exploitation.
• Plantations d'épinettes et pins (51 et 25 acres).
• Terre 40 acres dans un bon état.
Pour informations: 1-418-328-8452.

170 COMMERCES

A ACHETER AVEC 250 000 \$
comptant: Boulangerie, charcuterie, pâtisserie et épicerie, 1500 \$, 5000 \$, 8000 \$, 12000 \$, 15000 \$, 20000 \$, 25000 \$, 30000 \$, 35000 \$, 40000 \$, 45000 \$, 50000 \$, 55000 \$, 60000 \$, 65000 \$, 70000 \$, 75000 \$, 80000 \$, 85000 \$, 90000 \$, 95000 \$, 100000 \$, 105000 \$, 110000 \$, 115000 \$, 120000 \$, 125000 \$, 130000 \$, 135000 \$, 140000 \$, 145000 \$, 150000 \$, 155000 \$, 160000 \$, 165000 \$, 170000 \$, 175000 \$, 180000 \$, 185000 \$, 190000 \$, 195000 \$, 200000 \$, 205000 \$, 210000 \$, 215000 \$, 220000 \$, 225000 \$, 230000 \$, 235000 \$, 240000 \$, 245000 \$, 250000 \$, 255000 \$, 260000 \$, 265000 \$, 270000 \$, 275000 \$, 280000 \$, 285000 \$, 290000 \$, 295000 \$, 300000 \$, 305000 \$, 310000 \$, 315000 \$, 320000 \$, 325000 \$, 330000 \$, 335000 \$, 340000 \$, 345000 \$, 350000 \$, 355000 \$, 360000 \$, 365000 \$, 370000 \$, 375000 \$, 380000 \$, 385000 \$, 390000 \$, 395000 \$, 400000 \$, 405000 \$, 410000 \$, 415000 \$, 420000 \$, 425000 \$, 430000 \$, 435000 \$, 440000 \$, 445000 \$, 450000 \$, 455000 \$, 460000 \$, 465000 \$, 470000 \$, 475000 \$, 480000 \$, 485000 \$, 490000 \$, 495000 \$, 500000 \$, 505000 \$, 510000 \$, 515000 \$, 520000 \$, 525000 \$, 530000 \$, 535000 \$, 540000 \$, 545000 \$, 550000 \$, 555000 \$, 560000 \$, 565000 \$, 570000 \$, 575000 \$, 580000 \$, 585000 \$, 590000 \$, 595000 \$, 600000 \$, 605000 \$, 610000 \$, 615000 \$, 620000 \$, 625000 \$, 630000 \$, 635000 \$, 640000 \$, 645000 \$, 650000 \$, 655000 \$, 660000 \$, 665000 \$, 670000 \$, 675000 \$, 680000 \$, 685000 \$, 690000 \$, 695000 \$, 700000 \$, 705000 \$, 710000 \$, 715000 \$, 720000 \$, 725000 \$, 730000 \$, 735000 \$, 740000 \$, 745000 \$, 750000 \$, 755000 \$, 760000 \$, 765000 \$, 770000 \$, 775000 \$, 780000 \$, 785000 \$, 790000 \$, 795000 \$, 800000 \$, 805000 \$, 810000 \$, 815000 \$, 820000 \$, 825000 \$, 830000 \$, 835000 \$, 840000 \$, 845000 \$, 850000 \$, 855000 \$, 860000 \$, 865000 \$, 870000 \$, 875000 \$, 880000 \$, 885000 \$, 890000 \$, 895000 \$, 900000 \$, 905000 \$, 910000 \$, 915000 \$, 920000 \$, 925000 \$, 930000 \$, 935000 \$, 940000 \$, 945000 \$, 950000 \$, 955000 \$, 960000 \$, 965000 \$, 970000 \$, 975000 \$, 980000 \$, 985000 \$, 990000 \$, 995000 \$, 1000000 \$, 1005000 \$, 1010000 \$, 1015000 \$, 1020000 \$, 1025000 \$, 1030000 \$, 1035000 \$, 1040000 \$, 1045000 \$, 1050000 \$, 1055000 \$, 1060000 \$, 1065000 \$, 1070000 \$, 1075000 \$, 1080000 \$, 1085000 \$, 1090000 \$, 1095000 \$, 1100000 \$, 1105000 \$, 1110000 \$, 1115000 \$, 1120000 \$, 1125000 \$, 1130000 \$, 1135000 \$, 1140000 \$, 1145000 \$, 1150000 \$, 1155000 \$, 1160000 \$, 1165000 \$, 1170000 \$, 1175000 \$, 1180000 \$, 1185000 \$, 1190000 \$, 1195000 \$, 1200000 \$, 1205000 \$, 1210000 \$, 1215000 \$, 1220000 \$, 1225000 \$, 1230000 \$, 1235000 \$, 1240000 \$, 1245000 \$, 1250000 \$, 1255000 \$, 1260000 \$, 1265000 \$, 1270000 \$, 1275000 \$, 1280000 \$, 1285000 \$, 1290000 \$, 1295000 \$, 1300000 \$, 1305000 \$, 1310000 \$, 1315000 \$, 1320000 \$, 1325000 \$, 1330000 \$, 1335000 \$, 1340000 \$, 1345000 \$, 1350000 \$, 1355000 \$, 1360000 \$, 1365000 \$, 1370000 \$, 1375000 \$, 1380000 \$, 1385000 \$, 1390000 \$, 1395000 \$, 1400000 \$, 1405000 \$, 1410000 \$, 1415000 \$, 1420000 \$, 1425000 \$, 1430000 \$, 1435000 \$, 1440000 \$, 1445000 \$, 1450000 \$, 1455000 \$, 1460000 \$, 1465000 \$, 1470000 \$, 1475000 \$, 1480000 \$, 1485000 \$, 1490000 \$, 1495000 \$, 1500000 \$, 1505000 \$, 1510000 \$, 1515000 \$, 1520000 \$, 1525000 \$, 1530000 \$, 1535000 \$, 1540000 \$, 1545000 \$, 1550000 \$, 1555000 \$, 1560000 \$, 1565000 \$, 1570000 \$, 1575000 \$, 1580000 \$, 1585000 \$, 1590000 \$, 1595000 \$, 1600000 \$, 1605000 \$, 1610000 \$, 1615000 \$, 1620000 \$, 1625000 \$, 1630000 \$, 1635000 \$, 1640000 \$, 1645000 \$, 1650000 \$, 1655000 \$, 1660000 \$, 1665000 \$, 1670000 \$, 1675000 \$, 1680000 \$, 1685000 \$, 1690000 \$, 1695000 \$, 1700000 \$, 1705000 \$, 1710000 \$, 1715000 \$, 1720000 \$, 1725000 \$, 1730000 \$, 1735000 \$, 1740000 \$, 1745000 \$, 1750000 \$, 1755000 \$, 1760000 \$, 1765000 \$, 1770000 \$, 1775000 \$, 1780000 \$, 1785000 \$, 1790000 \$, 1795000 \$, 1800000 \$, 1805000 \$, 1810000 \$, 1815000 \$, 1820000 \$, 1825000 \$, 1830000 \$, 1835000 \$, 1840000 \$, 1845000 \$, 1850000 \$, 1855000 \$, 1860000 \$, 1865000 \$, 1870000 \$, 1875000 \$, 1880000 \$, 1885000 \$, 1890000 \$, 1895000 \$, 1900000 \$, 1905000 \$, 1910000 \$, 1915000 \$, 1920000 \$, 1925000 \$, 1930000 \$, 1935000 \$, 1940000 \$, 1945000 \$, 1950000 \$, 1955000 \$, 1960000 \$, 1965000 \$, 1970000 \$, 1975000 \$, 1980000 \$, 1985000 \$, 1990000 \$, 1995000 \$, 2000000 \$, 2005000 \$, 2010000 \$, 2015000 \$, 2020000 \$, 2025000 \$, 2030000 \$, 2035000 \$, 2040000 \$, 2045000 \$, 2050000 \$, 2055000 \$, 2060000 \$, 2065000 \$, 2070000 \$, 2075000 \$, 2080000 \$, 2085000 \$, 2090000 \$, 2095000 \$, 2100000 \$, 2105000 \$, 2110000 \$, 2115000 \$, 2120000 \$, 2125000 \$, 2130000 \$, 2135000 \$, 2140000 \$, 2145000 \$, 2150000 \$, 2155000 \$, 2160000 \$, 2165000 \$, 2170000 \$, 2175000 \$, 2180000 \$, 2185000 \$, 2190000 \$, 2195000 \$, 2200000 \$, 2205000 \$, 2210000 \$, 2215000 \$, 2220000 \$, 2225000 \$, 2230000 \$, 2235000 \$, 2240000 \$, 2245000 \$, 2250000 \$, 2255000 \$, 2260000 \$, 2265000 \$, 2270000 \$, 2275000 \$, 2280000 \$, 2285000 \$, 2290000 \$, 2295000 \$, 2300000 \$, 2305000 \$, 2310000 \$, 2315000 \$, 2320000 \$, 2325000 \$, 2330000 \$, 2335000 \$, 2340000 \$, 2345000 \$, 2350000 \$, 2355000 \$, 2360000 \$, 2365000 \$, 2370000 \$, 2375000 \$, 2380000 \$, 2385000 \$, 2390000 \$, 2395000 \$, 2400000 \$, 2405000 \$, 2410000 \$, 2415000 \$, 2420000 \$, 2425000 \$, 2430000 \$, 2435000 \$, 2440000 \$, 2445000 \$, 2450000 \$, 2455000 \$, 2460000 \$, 2465000 \$, 2470000 \$, 2475000 \$, 2480000 \$, 2485000 \$, 2490000 \$, 2495000 \$, 2500000 \$, 2505000 \$, 2510000 \$, 2515000 \$, 2520000 \$, 2525000 \$, 2530000 \$, 2535000 \$, 2540000 \$, 2545000 \$, 2550000 \$, 2555000 \$, 2560000 \$, 2565000 \$, 2570000 \$, 2575000 \$, 2580000 \$, 2585000 \$, 2590000 \$, 2595000 \$, 2600000 \$, 2605000 \$, 2610000 \$, 2615000 \$, 2620000 \$, 2625000 \$, 2630000 \$, 2635000 \$, 2640000 \$, 2645000 \$, 2650000 \$, 2655000 \$, 2660000 \$, 2665000 \$, 2670000 \$, 2675000 \$, 2680000 \$, 2685000 \$, 2690000 \$, 2695000 \$, 2700000 \$, 2705000 \$, 2710000 \$, 2715000 \$, 2720000 \$, 2725000 \$, 2730000 \$, 2735000 \$, 2740000 \$, 2745000 \$, 2750000 \$, 2755000 \$, 2760000 \$, 2765000 \$, 2770000 \$, 2775000 \$, 2780000 \$, 2785000 \$, 2790000 \$, 2795000 \$, 2800000 \$, 2805000 \$, 2810000 \$, 2815000 \$, 2820000 \$, 2825000 \$, 2830000 \$, 2835000 \$, 2840000 \$, 2845000 \$, 2850000 \$, 2855000 \$, 2860000 \$, 2865000 \$, 2870000 \$, 2875000 \$, 2880000 \$, 2885000 \$, 2890000 \$, 2895000 \$, 2900000 \$, 2905000 \$, 2910000 \$, 2915000 \$, 2920000 \$, 2925000 \$, 2930000 \$, 2935000 \$, 2940000 \$, 2945000 \$, 2950000 \$, 2955000 \$, 2960000 \$, 2965000 \$, 2970000 \$, 2975000 \$, 2980000 \$, 2985000 \$, 2990000 \$, 2995000 \$, 3000000 \$, 3005000 \$, 3010000 \$, 3015000 \$, 3020000 \$, 3025000 \$, 3030000 \$, 3035000 \$, 3040000 \$, 3045000 \$, 3050000 \$, 3055000 \$, 3060000 \$, 3065000 \$, 3070000 \$, 3075000 \$, 3080000 \$, 3085000 \$, 3090000 \$, 3095000 \$, 3100000 \$, 3105000 \$, 3110000 \$, 3115000 \$, 3120000 \$, 3125000 \$, 3130000 \$, 3135000 \$, 3140000 \$, 3145000 \$, 3150000 \$, 3155000 \$, 3160000 \$, 3165000 \$, 3170000 \$, 3175000 \$, 3180000 \$, 3185000 \$, 3190000 \$, 3195000 \$, 3200000 \$, 3205000 \$, 3210000 \$, 3215000 \$, 3220000 \$, 3225000 \$, 3230000 \$, 3235000 \$, 3240000 \$, 3245000 \$, 3250000 \$, 3255000 \$, 3260000 \$, 3265000 \$, 3270000 \$, 3275000 \$, 3280000 \$, 3285000 \$, 3290000 \$, 3295000 \$, 3300000 \$, 3305000 \$, 3310000 \$, 3315000 \$, 3320000 \$, 3325000 \$, 3330000 \$, 3335000 \$, 3340000 \$, 3345000 \$, 3350000 \$, 3355000 \$, 3360000 \$, 3365000 \$, 3370000 \$, 3375000 \$, 3380000 \$, 3385000 \$, 3390000 \$, 3395000 \$, 3400000 \$, 3405000 \$, 3410000 \$, 3415000 \$, 3420000 \$, 3425000 \$, 3430000 \$, 3435000 \$, 3440000 \$, 3445000 \$, 3450000 \$, 3455000 \$, 3460000 \$, 3465000 \$, 3470000 \$, 3475000 \$, 3480000 \$, 3485000 \$, 3490000 \$, 3495000 \$, 3500000 \$, 3505000 \$, 3510000 \$, 3515000 \$, 3520000 \$, 3525000 \$, 3530000 \$, 3535000 \$, 3540000 \$, 3545000 \$, 3550000 \$, 3555000 \$, 3560000 \$, 3565000 \$, 3570000 \$, 3575000 \$, 3580000 \$, 3585000 \$, 3590000 \$, 3595000 \$, 3600000 \$, 3605000 \$, 3610000 \$, 3615000 \$, 3620000 \$, 3625000 \$, 3630000 \$, 3635000 \$, 3640000 \$, 3645000 \$, 3650000 \$, 3655000 \$, 3660000 \$, 3665000 \$, 3670000 \$, 3675000 \$, 3680000 \$, 3685000 \$, 3690000 \$, 3695000 \$, 3700000 \$, 3705000 \$, 3710000 \$, 3715000 \$, 3720000 \$, 3725000 \$, 3730000 \$, 3735000 \$, 3740000 \$, 3745000 \$, 3750000 \$, 3755000 \$, 3760000 \$, 3765000 \$, 3770000 \$, 3775000 \$, 3780000 \$, 3785000 \$, 3790000 \$, 3795000 \$, 3800000 \$, 3805000 \$, 3810000 \$, 3815000 \$, 3820000 \$, 3825000 \$, 3830000 \$, 3835000 \$, 3840000 \$, 3845000 \$, 3850000 \$, 3855000 \$, 3860000 \$, 3865000 \$, 3870000 \$, 3875000 \$, 3880000 \$, 3885000 \$, 3890000 \$, 3895000 \$, 3900000 \$, 3905000 \$, 3910000 \$, 3915000 \$, 3920000 \$, 3925000 \$, 3930000 \$, 3935000 \$, 3940000 \$, 3945000 \$, 3950000 \$, 3955000 \$, 3960000 \$, 3965000 \$, 3970000 \$, 3975000 \$, 3980000 \$, 3985000 \$, 3990000 \$, 3995000 \$, 4000000 \$, 4005000 \$, 4010000 \$, 4015000 \$, 4020000 \$, 4025000 \$, 4030000 \$, 4035000 \$, 4040000 \$, 4045000 \$, 4050000 \$, 4055000 \$, 4060000 \$, 4065000 \$, 4070000 \$, 4075000 \$, 4080000 \$, 4085000 \$, 4090000 \$, 4095000 \$, 4100000 \$, 4105000 \$, 4110000 \$, 4115000 \$, 4120000 \$, 4125000 \$, 4130000 \$, 4135000 \$, 4140000 \$, 4145000 \$, 4150000 \$, 4155000 \$, 4160000 \$, 4165000 \$, 4170000 \$, 4175000 \$, 4180000 \$, 4185000 \$, 4190000 \$, 4195000 \$, 4200000 \$, 4205000 \$, 4210000 \$, 4215000 \$, 4220000 \$, 4225000 \$, 4230000 \$, 4235000 \$, 4240000 \$, 4245000 \$, 4250000 \$, 4255000 \$, 4260000 \$, 4265000 \$, 4270000 \$, 4275000 \$, 4280000 \$, 4285000 \$, 4290000 \$, 4295000 \$, 4300000 \$, 4305000 \$, 4310000 \$, 4315000 \$, 4320000 \$, 4325000 \$, 4330000 \$, 4335000 \$, 4340000 \$, 4345000 \$, 4350000 \$, 4355000 \$, 4360000 \$, 4365000 \$, 4370000 \$, 4375000 \$, 4380000 \$, 4385000 \$, 4390000 \$, 4395000 \$, 4400000 \$, 4405000 \$, 4410000 \$, 4415000 \$, 4420000 \$, 4425000 \$, 4430000 \$, 4435000 \$, 4440000 \$, 4445000 \$, 4450000 \$, 4455000 \$, 4460000 \$, 4465000 \$, 4470000 \$, 4475000 \$, 4480000 \$, 4485000 \$, 4490000 \$, 4495000 \$, 4500000 \$, 4505000 \$, 4510000 \$, 4515000 \$, 4520000 \$, 4525000 \$, 4530000 \$, 4535000 \$, 4540000 \$, 4545000 \$, 4550000 \$, 4555000 \$, 4560000 \$, 4565000 \$, 4570000 \$, 4575000 \$, 4580000 \$, 4585000 \$, 4590000 \$, 4595000 \$, 4600000 \$, 4605000 \$, 4610000 \$, 4615000 \$, 4620000 \$, 4625000 \$, 4630000 \$, 4635000 \$, 4640000 \$, 4645000 \$, 4650000 \$, 4655000 \$, 4660000 \$, 4665000 \$, 4670000 \$, 4675000 \$, 4680000 \$, 4685000 \$, 4690000 \$, 4695000 \$, 4700000 \$, 4705000 \$, 4710000 \$, 4715000 \$, 4720000 \$, 4725000 \$, 4730000 \$, 4735000 \$, 4740000 \$, 4745000 \$, 4750000 \$, 4755000 \$, 4760000 \$, 4765000 \$, 4770000 \$, 4775000 \$, 4780000 \$, 4785000 \$, 4790000 \$, 4795000 \$, 4800000 \$, 4805000 \$, 4810000 \$, 4815000 \$, 4820000 \$, 4825000 \$, 4830000 \$, 4835000 \$, 4840000 \$, 4845000 \$, 4850000 \$, 4855000 \$, 4860000 \$, 4865000 \$, 4870000 \$, 4875000 \$, 4880000 \$, 4885000 \$, 4890000 \$, 4895000 \$, 4900000 \$, 4905000 \$, 4910000 \$, 4915000 \$, 4920000 \$, 4925000 \$, 4930000 \$, 4935000 \$, 4940000 \$, 4945000 \$, 4950000 \$, 4955000 \$, 4960000 \$, 4965000 \$, 4970000 \$, 4975000 \$, 4980000 \$, 4985000 \$, 4990000 \$, 4995000 \$, 5000000 \$, 5005000 \$, 5010000 \$, 5015000 \$, 5020000 \$, 5025000 \$, 5030000 \$, 5035000 \$, 5040000 \$, 5045000 \$, 5050000 \$, 5055000 \$, 5060000 \$, 5065000 \$, 5070000 \$, 5075000 \$, 5080000 \$, 5085000 \$, 5090000 \$, 5095000 \$, 5100000 \$, 5105000 \$, 5110000 \$, 5115000 \$, 5120000 \$, 5125000 \$, 5130000 \$, 5135000 \$, 5140000 \$, 5145000 \$, 5150000 \$, 5155000 \$, 5160000 \$, 5165000 \$, 5170000 \$, 5175000 \$, 5180000 \$, 5185000 \$, 5190000 \$, 5195000 \$, 5200000 \$, 5205000 \$, 5210000 \$, 5215000 \$, 5220000 \$, 5225000 \$, 5230000 \$, 5235000 \$, 5240000 \$, 5245000 \$, 5250000 \$, 5255000 \$, 5260000 \$, 5265000 \$, 5270000 \$, 5275000 \$, 5280000 \$, 5285000 \$, 5290000 \$, 5295000 \$, 5300000 \$, 5305000 \$, 5310000 \$, 5315000 \$, 5320000 \$, 5325000 \$, 5330000 \$, 5335000 \$, 5340000 \$, 5345000 \$, 5350000 \$, 5355000 \$, 5360000 \$, 5365000 \$, 5370000 \$, 5375000 \$, 5380000 \$, 5385000 \$, 5390000 \$, 5395000 \$, 5400000 \$, 5405000 \$, 5410000 \$, 5415000 \$, 5420000 \$, 5425000 \$, 5430000 \$, 5435000 \$, 5440000 \$, 5445000 \$, 5450000 \$, 5455000 \$, 5460000 \$, 5465000 \$, 5470000 \$, 5475000 \$, 5480000 \$, 5485000 \$, 5490000 \$, 5495000 \$, 5500000 \$, 5505000 \$, 5510000 \$, 5515000 \$, 5520000 \$, 5525000 \$, 5530000 \$, 5535000 \$, 5540000 \$, 5545000 \$, 5550000 \$, 5555000 \$, 5560000 \$, 5565000 \$, 5570000 \$, 5575000 \$, 5580000 \$, 5585000 \$, 5590000 \$, 5595000 \$, 5600000 \$, 5605000 \$, 5610000 \$, 5615000 \$, 5620000 \$, 5625000 \$, 5630000 \$, 5635000 \$, 5640000 \$, 5645000 \$, 5650000 \$, 5655000 \$, 5660000 \$, 5665000 \$, 5670000 \$, 5675000 \$, 5680000 \$, 5685000 \$, 5690000 \$, 5695000 \$, 5700000 \$, 5705000 \$, 5710000 \$, 5715000 \$, 5720000 \$, 5725000 \$, 5730000 \$, 5735000 \$, 5740000 \$, 5745000 \$, 5750000 \$, 5755000 \$, 5760000 \$, 5765000 \$, 5770000 \$, 5775000 \$, 5780000 \$, 5785000 \$, 5790000 \$, 5795000 \$, 5800000 \$, 5805000 \$, 581000

Carrefour Cancer aide les gens à comprendre la maladie et à vivre le quotidien

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Le plus difficile, lorsque quelqu'un apprend qu'il est atteint du cancer, c'est de reprendre pied après le terrible choc du diagnostic. Quel dire, comment expliquer la maladie aux enfants, comment réorganiser sa vie quotidienne qui s'en trouve chambardée par les rendez-vous, les traitements, un nouveau régime alimentaire.

Il existe désormais au Québec, et ce depuis le 8 janvier, un nouvel organisme de référence qui s'adresse aux personnes atteintes, aux proches (qui vivent avec autant de douleur le choc du diagnostic), aux équipes soignantes et au grand public.

Carrefour Cancer, dont les bureaux sont situés à Sillery, offre des services d'information, de documentation et d'orientation. Son objectif est d'aider les gens à vivre le quotidien et à comprendre la maladie.

Cet organisme est unique au Québec et dessert l'ensemble de la province. Il n'y en a qu'un autre du même genre au Canada (à Toronto). Depuis son ouverture, il a aidé 350 personnes, en majorité des femmes. La moitié étaient des personnes atteintes, 20 pour cent des proches, 20 pour cent des intervenants et le reste provenait du grand public.

La demande pour ses services est croissante, ce qui n'a rien d'étonnant puisque près de 30 000 nouveaux cas de cancer sont déclarés au Québec chaque année. En l'an 2000, un Québécois sur trois aura été atteint de la maladie.

Fondé par une ex-technicienne en radiothérapie au Pavillon Carleton-Auger à Québec, Mme Claire Voyer-Gosselin, Carrefour Cancer possède 300 documents écrits (des livres, des périodiques, des brochures) et audio-visuels (vidéos et cassettes audio) qu'on peut emprunter pour les consulter à la maison.

L'organisme a aussi constitué un répertoire de quelque 1350 documents disponibles dans diverses bibliothèques réparties partout au Québec.

Ces documents traitent de cancérologie, d'alimentation, de prévention, de psychologie, de relaxation et de spiritualité. On y trouve des témoignages de personnes atteintes et qui s'en sont sorties.

Mme Voyer-Gosselin ne limite cependant pas son soutien au prêt de documents, loin de là. Lorsqu'une personne atteinte vient la voir, elle l'aide à «développer une stratégie familiale» après le choc du diagnostic. Elle évalue avec cette personne le réseau d'appui qui l'entoure, de quel genre d'aide elle aurait besoin (transport vers l'hôpital, popote roulante, etc.) et réfère l'individu aux services qui existent dans son voisinage.

Parfois, la coordonnatrice-fondatrice de Carrefour Cancer aide les familles à trouver les manières d'aider un proche qui est atteint. Souvent, les proches sont désemparés, voient cette situation comme insurmontable, alors qu'il ne suffit parfois que d'un peu d'organisation et d'entraide pour y faire face sereinement.

À l'occasion, Mme Voyer-Gosselin aide la personne atteinte à préparer sa visite médicale, identifie les questions à poser au médecin. Mais jamais elle ne se mêle de donner des conseils à la place du traitant.

Carrefour Cancer est un service financé par la Fondation québécoise du cancer. La Fondation offre également l'hébergement dans deux hôtels (à Montréal et en Estrie), des brochures, un carnet du patient, des diaporamas, et deux services téléphoniques (Info-Cancer pour de l'information brute sur la maladie et Télé-Cancer pour échanger avec une personne ayant vécu cette expérience).

200 000 Québécois pourraient avoir le «jeu dans le sang»

La peste: les pokers vidéo.
Et les casinos?
Les avis sont partagés

Presse Canadienne
QUÉBEC

■ Les résultats d'une recherche effectuée par le Dr Robert Ladouceur, de l'École de psychologie de l'université Laval, démontrent que près de 200 000 Québécois pourraient éventuellement être victimes de l'irrésistible envie de jouer, considérée depuis 1980 comme une forme de maladie mentale très particulière par l'Association américaine de psychiatrie.

Les travaux du chercheur permettent d'anticiper qu'entre 20 000 et 71 000 Québécois ont des habitudes pathologiques tandis que qu'environ 61 000 et 136 000 autres pourraient éventuellement succomber à cette compulsion.

À la suite d'entrevues téléphoniques auprès de 1 002 répondants, le Dr Ladouceur a observé que les joueurs incapables de maîtriser les pulsions les poussant à jouer représentaient 1,2 pour cent de la population du Québec, alors que ceux qui étaient susceptibles de développer cette pathologie constituaient 2,6 pour cent de la population.

«La peste, c'est les jeux de poker vidéo. On en trouve dans les tabagies, les restaurants et les brasseries. Sept joueurs compulsifs sur dix sont dépendants de ces machines. J'ai eu un patient qui a perdu 40 000 \$ en l'espace d'un été sur ces machines. D'autres perdent jusqu'à 500 \$ en une soirée», rapporte le chercheur.

Ces résultats corroborent ceux d'études antérieures qui montrent que plus un individu apprend jeune à jouer, plus il risque de devenir un joueur compulsif lorsqu'il sera adulte.

Le sexe de la personne entre en ligne de compte: 75 pour cent des gens ayant des problèmes de comportement relatifs au jeu sont des hommes, généralement de moins de 30 ans ou entre 40 et 49 ans, et dont les revenus varient grandement.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

INDEX DES DÉCÈS

ARCHAMBAULT (Marie-Ange)
St-Esprit
Bellettrutti (Elsa)
Montréal
BERDNIKOFF (George)
Montréal
CAMPBELL (Béatrice)
Cowansville
GUAY (Sœur Yvonne, s.g.m.)
Montréal
JACQUES (Philippe)
Sherbrooke
JONES (Daniel)
Montréal
LACHAPPELLE (Thérèse)
Ottawa
LAPOINTE (Jean-Gabriel)
Bois des Filles
St-Vincent de Paul
LEVERET (Irène)
St-Vincent de Paul
MENKE (Robert)
St-Urbain
PAPILLON (Marcel)
Pointe-Claire

PARE (Marie Aline)
St-Hubert
PELLETIER (Roland)
Montréal
PIACENTINI (Rudolph)
Montréal
PILON (ROY, Lyne)
Rosemère
PLANTÉ (Simonne)
Montréal
SFAELLOS (Michaela Cociu)
Montréal
ST-AMOUR (Roméo)
Bois des Filles
SURPRENANT (Réal)
Iberville
THEORET (Jean)
Montréal
TISON (MITCHELL, Florio)
Montréal
TREMBLAY (Victor)
Bois des Filles
VALLEE (Philippe)
Lancaster, Ont.

ARCHAMBAULT (Marie-Ange)
De St-Esprit, décédée à 89 ans, le 15 octobre 1990, à l'âge de 89 ans, est décédée Mlle Marie-Ange Archambault. Elle laisse dans le deuil sa sœur Antoinette, sa nièce Lise, son neveu Roland (Nicole Charland) ainsi que plusieurs parents et amis. Exposée à la résidence funéraire.

Ed. Darche et Fils
7679 boul. Taschereau
Brossard
Les funérailles auront lieu mercredi le 17 octobre à 11 h en l'église de St-Esprit, suivies de l'inhumation au cimetière de St-Esprit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, ouverture des salons mercredi le 17 octobre à compter de 9 h.

BELLETRUTTI (Elsa)
A Montréal, le 15 octobre 1990, à l'âge de 60 ans, est décédée Mlle Elsa Bellettrutti. Elle laisse dans le deuil son bien-aimé Tolmino Bergonzi, ses trois sœurs Fulvia, Alda et Priscilla, son frère Jack, neveux, nièces, parents et amis. Les funérailles auront lieu jeudi le 18 courant. Le convoi funéraire partira des salons.

Alfred Dailaire Inc.
1120 Jean Talon est
pour se rendre à l'église Notre-Dame-Consolata où le service sera célébré à 11 h, et de là au cimetière Mont Royal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: mardi de 19 h à 22 h, mercredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h, jeudi à compter de 9 h.

BERDNIKOFF (George)
Le 14 octobre 1990, à l'âge de 67 ans, est décédé Dr George Berdnikoff, pathologiste, père bien-aimé d'André et Michel, grand-père de Loïc. Exposé lundi de 19 h à 21 h au salon:

Blythe Bernier
940 Ogilvy
(coin Stuart)
Park Extension
Panhihah lundi le 15 octobre à 19h30 au salon. Service en la chapelle du salon mardi le 16 octobre à 9h A.M. et de là au cimetière Russe Orthodoxe de Rawdon. Ou lieu de fleurs, des fleurs pour l'église Orthodoxe du Signe de la Theotokos, C.P. 1390 Place Bonaventure, Montréal, H5A 1H3 seraient appréciés.

JONES (Daniel)
A Montréal, le 14 octobre 1990, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Daniel Jones, époux de Pierrette Danis. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants et ses petits-enfants. À la demande du défunt, il ne sera pas exposé. Funérailles mardi le 16 octobre à 14 h en l'église St-Thomas de Villeneuve (5460 Payer, St-Hubert). Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Direction

Urgel Bourgie Ltée

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour l'obsequie. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.

Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. L.L.B.

M. Germain Duhaime
Mme Régine Duhaime et sa famille remercient sincèrement tous ceux et celles qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion du décès de M. Germain Duhaime survenu le 13 septembre 1990 à l'Hôtel Dieu de Sorel.

LES MALADIES MENTALES
COMPRENDRE C'EST FONDAMENTAL

Gouvernement du Québec
Ministère de la Santé et des Services sociaux

Jean-Guy Paquet, secrétaire
Régie des télécommunications
2875, boulevard Laurier
Édifice Delta, Bureau 1200
Saint-Foy (Québec)
G1V 2M2
Tél.: (418) 643-3560 (à frais virés)

LACHAPPELLE (Délia)
née Thériault
A St-Hubert, le 14 octobre 1990, est décédée Mlle Marie-Aline Paré, 86 ans, fille de feu Joseph Paré et de feu Léontine Marsolais. Elle laisse dans le deuil sa sœur Marguerite ainsi que plusieurs amis. Exposée aux salons.

Urgel Bourgie Ltée
5125 Armand
St-Hubert
Les funérailles auront lieu mercredi le 17 octobre à 14 h en l'église St-Hubert et de là au cimetière du même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: mardi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

LAPOINTE (Jean-Gabriel)
A Bois des Filles, le 14 octobre 1990, à l'âge de 70 ans, est décédé M. Jean-Gabriel Lapointe, époux de Jeannine Vermette, père de Lucie (Gilles Loiselle), Michel, Elise (Jean Raymond), grand-père de Jean-Gabriel et Véronique, il laisse également son frère Maurice, beaux-frères, belles-sœurs ainsi que plusieurs neveux et nièces. Exposé aux salons:

Urgel Bourgie Ltée
365 Adolphe Chapleau
Bois des Filles
Funérailles jeudi le 18 octobre à 11 h en l'église St-Maurice et de là au cimetière Ste-Rose. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: mardi de 19 h à 22 h, mercredi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

LEVERET (Irène)
A St-Vincent de Paul, le 15 octobre 1990, est décédée Mme veuve Wilfrid Leveret, 86 ans, née Irène Paré. Elle laisse dans le deuil ses frères Roland, René et sa sœur Annette c.s.c. ainsi que plusieurs neveux et nièces. Exposée aux salons.

Urgel Bourgie Ltée
1039 Du Collège
St-Vincent de Paul
Les funérailles auront lieu mardi le 16 octobre à 10 h en l'église St-Vincent de Paul et de là au cimetière St-Vincent de Paul. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MENKE (Robert)
Accidentellement, le 12 octobre 1990, à l'âge de 26 ans, est décédé Robert Menke. Il laisse dans le deuil son épouse Tammy Vigneault, ses enfants Melissa, Samantha et Robyn, ses parents Kurt et Berda Menke, ses beaux-parents Claude Vigneault et Arlen Buzzell, sa grand-mère Lily Buzzell, ses oncles Grant Jr, Robert Buzzell (Lucette), Donald Buzzell (Yvette), sa tante Lucille Vigneault (Denis Tremblay) et bien des parents et amis. Exposé aux salons.

Alfred Dailaire Inc.
J.F. Wilson et Fils
123 Maple
Châteauguay
Les funérailles auront lieu mardi le 16 octobre à 10 h am.

PAPILLON (Marcel)
A Pointe-Claire, le 13 octobre 1990, est décédé M. Marcel Papillon, 76 ans, autrefois directeur de succursale à la Métropolitaine Assurance, époux de Cécile Dubois, père d'André (Jeanne-Mance Dionne), Jean et Lucie (Ronald Cerise), grand-père de Chantal et Francis, Lyne et Jean-François Papillon, Julie et Jean-Louis Cerise. À la demande du défunt, il n'y aura pas d'exposition. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 octobre 1990 à 9h30 en l'église des Sts-André de Lachine. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Des dons à la Société d'Alzheimer du Québec seraient appréciés. Direction:

Urgel Bourgie Ltée

REMERCIEMENTS

A la douce mémoire de Lévis Mousseau. Pour avoir partagé sa douleur lors du décès de son épouse, survenu le 8 août 1990, Lucille Dumoulin-Mousseau, son épouse, désire remercier très sincèrement tous ceux qui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de dons à la Société canadienne du cancer, messes, cartes, fleurs, visites au salon funéraire et assistance au service funéraire. Soyez assurés d'une profonde gratitude et veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS

Remerciements au Sacré-Coeur pour l'obsequie. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.

Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. N.C.

PARE (Marie Aline)
A St-Hubert, le 14 octobre 1990, est décédée Mlle Marie-Aline Paré, 86 ans, fille de feu Joseph Paré et de feu Léontine Marsolais. Elle laisse dans le deuil sa sœur Marguerite ainsi que plusieurs amis. Exposée aux salons.

Urgel Bourgie Ltée
5125 Armand
St-Hubert
Les funérailles auront lieu mercredi le 17 octobre à 14 h en l'église St-Hubert et de là au cimetière du même endroit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: mardi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

PELLETIER (Roland)
A Montréal, le 13 octobre 1990, à l'âge de 67 ans, est décédé M. Roland Pelletier, époux de Colette Gauvin. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses frères Paul-Eugène (Corine Thériault) et Raymond, sa sœur Lucille (Guy Desautels), sa belle-sœur Jacqueline Simard Pelletier ainsi que plusieurs neveux et nièces. Exposé à la résidence funéraire.

Magnus Polier Inc.
7388 Vieux
Montréal
Funérailles mercredi le 17 octobre 1990 à 14 h en l'église Ste-Angele-de-Merici et de là au cimetière de Laval. Salon fermé de 17 à 19 h.

PIACENTINI (Rudolph)
A Montréal, le 14 octobre 1990, à l'âge de 65 ans, est décédé Rudolph Piacentini, époux de Amalia Perfetti. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses filles Carol (Mario Jorgé) et Gloria (Eddy Grieco), ses petits-enfants Vicki, Robert, Cristina, Philip et Andrew, sa sœur Flora Soda et son frère Vincent Piacentini. Exposé aux salons:

Urgel Bourgie Ltée
400 Henri Bourassa E.
Montréal
Funérailles jeudi le 18 octobre à 10 h en l'église Notre-Dame de la Défense et de là au cimetière Notre-Dame des Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: mercredi de 14 à 22 h.

PILON (ROY, Lyne)
A Rosemère, le 14 octobre 1990, est décédée Mme Lyne Pilon, 29 ans, épouse de François Roy, mère de Sébastien, Emilie, Violette et Gabriel. Elle laisse également son père Fernand Pilon, sa mère Régine Lalumière, sa sœur Diane (Robert Gagneau), ses beaux-parents, ses beaux-frères, belles-sœurs, ainsi que de nombreux amis. Exposée au Complexe Funéraire:

Urgel Bourgie Ltée
3517 boul. Lévesque
Laval
Les funérailles auront lieu mercredi le 17 octobre 1990 à 10h30 en l'église Ste-Françoise-Charlotte. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: mardi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Au lieu de fleurs, des dons à l'Association pulmonaire du Québec seraient appréciés.

Prière au St-Esprit
St-Esprit, toi qui éclairais tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donnes le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait, et qui es avec moi dans tous les instants de ma vie, je veux pendant ce court déluge de te remercier pour tout et confier encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. L.F.M.

NECROLOGIE

THEORET (Jean)
A Montréal, le 14 octobre 1990, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Jean Théoret, président de Royal Photo, fils de feu Léopold Théoret et de feu Méline Boyer. Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs Jacqueline (Camille Gauthier), Gérard (Gaby Bédard), Noël (Thérèse Gagnon), François (Dragon) ainsi qu'une belle-sœur Madeleine. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant. Le convoi funéraire partira des salons:

Cardinal & Neveu Enr.
2695 Dandurand
pour se rendre à l'église Ste-Gemma où le service sera célébré à 14 h et de là au cimetière Notre-Dame des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: mardi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h. Prière de ne pas envoyer de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

995 REMERCIEMENTS, PRIÈRES
REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour l'obsequie. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.

PLANTÉ (Simonne)
A Montréal, le 14 octobre 1990, est décédée à l'âge de 61 ans Mlle Simonne Planté, fille de feu Joseph Planté et de feu Alice Horan. Elle laisse dans le deuil ses frères et sœurs: Madeleine, Pierrette, François (Raymond Pressseau), Marie (Jacques Audet), Henri (Claude Boivin), ses belles-sœurs: Yvette Prévoist (feu Alfred), Lorraine Loyer (feu Marcel), Yvette R. Dupont (feu Joseph), ainsi que ses neveux et nièces. Exposée mardi à 14 h à la résidence funéraire:

Magnus Polier Inc.
6520 St-Denis
Montréal
Les funérailles auront lieu mercredi à 13 h en l'église St-Eduard. Inhumation au cimetière Notre-Dame-Des-Neiges. Ouverture des salons mercredi à 11 h. Salon fermé de 17 h à 19 h.

SFAELLOS (Michaela Cociu)
A Montréal, le 14 octobre 1990, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme Georges Sfaellos, née Michaela Cociu. Outre son époux, elle laisse dans le deuil sa sœur Catherine Prodeau de Roumanie. Exposée aux salons:

Urgel Bourgie Ltée
745 Crémazie
Montréal
Funérailles mercredi le 17 octobre à 10 h en l'église Orthodoxe Roumaine de l'Annonciation (angle Christopher Colomb et Larry) et de là au cimetière Mount Royal. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: mardi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

ST-AMOUR (Roméo)
A Bois des Filles, le 14 octobre 1990, à l'âge de 85 ans, est décédé M. Roméo St-Amour, époux de feu George Maille, père de Jacques (Lise Vandal), grand-père de Chantal (Yves Rivard) et arrière-grand-père d'Yves Jr. Il laisse également ses sœurs Jeanne, Charlotte, Jacqueline, beaux-frères, belles-sœurs et nièces. Exposé aux salons:

Urgel Bourgie Ltée
365 Adolphe Chapleau
Bois des Filles
Funérailles mercredi le 17 octobre à 14 h en l'église St-Maurice et de là au cimetière Bois des Filles. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: mardi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

REMERCIEMENTS
Remerciements au Sacré-Coeur pour l'obsequie. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié, à travers le monde pour les siècles. Amen.

Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication, quand la faveur sera obtenue. C.T.

1er ANNIVERSAIRE
M. Albert Ouellette
Cher époux
Un an déjà que tu nous a quittés, toi qui souffrais dans le silence et la dignité, tu es parti pour un monde meilleur. Tous les jours je pense à toi et te demande de veiller sur nous; que ceux qui ont connu Albert aient une bonne pensée pour lui aujourd'hui. Tu a été très bon pour nous et nous ne cesserons jamais de t'aimer. Ton épouse Irène - Roger.

Exprimez vos condoléances par un don aux Œuvres du Cardinal Léger
Vous aiderez aussi les plus pauvres du monde. Envoyez votre don directement au Cardinal ou utilisez les cartes disponibles dans les maisons funéraires. Nous enverrons à la famille éplorée votre message de sympathie.

Fondation Jules et Paul-Émile Léger
130, av. de l'Épée
Outremont H2V 3T2
1449296-9595

SURPRENANT (Réal)
Subitement à Iberville, le 14 octobre 1990, à l'âge de 61 ans, est décédé M. Réal Surprenant, époux de Cécile Monast, Outre son épouse, il laisse ses enfants: Robert (Maria Panichella), Denis (Myriam Charpentier), Lise (Dan Mongeon), sa mère Mme vve Alfred Surprenant (Juliette Sagala), ses frères: Claude, André (Linda Cusson), Pierre (Louise Loyer), beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Exposé mardi le 16 octobre à 19 h à la résidence funéraire:

Edgar Le Sleur
530 4ème
Iberville
Les funérailles auront lieu jeudi le 18 octobre à 11 h en l'église St-Athanasie d'Iberville, suivies de la crémation.

TISON (MITCHELL, Florio)
A l'Hôtel Hôtel-Dieu, le 14 octobre 1990, à l'âge de 83 ans, est décédée Florio Mitchell, épouse de feu Leopold Tison. Elle laisse dans le deuil ses frères: Henri, Charles, Armand, Bernard et Fernand. Mme Tison sera exposée à la maison funéraire:

Wray, Walton, Wray
1459 rue Towers
(angle Maison-Neuve O.)
Montréal
mardi le 16 octobre à 10h. Les funérailles auront lieu le 16 octobre à 14h. Inhumation au cimetière Notre-Dame-des-Neiges.

TREMBLAY (Victor)
Au centre hospitalier de Charlevoix, à Baie St-Paul, le 14 octobre 1990, à l'âge de 79 ans et 2 mois, est décédé M. Victor Tremblay, époux de dame Léontine Bouchard, demeurant au 987 Royale, Petite-Rivière-St-François. Exposé à la:

Salle Ste-Thérèse
Place de l'Église
Petite-Rivière-St-François
mardi de 13 à 16 h 30 et de 19 à 22 h, mercredi, jour des funérailles, ouverture à 10 h. Les funérailles auront lieu mercredi le 17 octobre. Le départ de la salle Ste-Thérèse aura lieu à 14 h 50 pour se rendre à l'église Petite-Rivière-St-François où le service sera célébré à 15 h suivi de l'inhumation au cimetière paroissial. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants Jean-Guy (Simonne Du Grenier), Pierre (Gilbert Quilès), Rolande (Robert Touchette), Jacques (Monique Nadeau), Roger (Monique Fafard), feu Pierre (Denise Lette), sa sœur Rose-Adèle Tremblay (Joseph Bergeron), ses petits-enfants, neveux et nièces, parents et amis. La direction des funérailles a été confiée à la:

Coopérative funéraire
Charlevoix-Ouest
8, boulevard
Baie St-Paul

VALLEE (Philippe)
Accidentellement à Lancaster, Ontario, le 13 octobre 1990, à l'âge de 25 ans, est décédé M. Philippe Vallée, fils de Jacques Vallée et de Marie Dailaire. Outre ses parents, il laisse dans le deuil sa conjointe Nathalie Deguire, son frère Étienne, sa grand-mère Jeanne Myrand Vallée et Madeleine Durand, ainsi que de nombreux parents et amis. Exposé aux salons:

Alfred Dailaire Inc.
3254 Bellechasse
(angle St-Michel)
Montréal
Les funérailles auront lieu mercredi le 17 courant à 14 h en l'église St-Bonaventure, 5205 St-Zotique Est, Montréal et de là au Repos St-François d'Assises. Heures des visites: mardi de 14 h à 17 h et de 19 h à 22 h.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

AVIS
VIDÉOTRON
TÉLÉCOM LTÉE
Prenez avis que Vidéotron Télécom Ltée ayant son siège social au 2000 de la rue Berri, Montréal, Québec, H2L 4V7, a déposé à la Régie, le 20 juillet 1990, une demande, laquelle fut amendée le 2 octobre 1990, pour être autorisée à exploiter une entreprise de télécommunications et être soustraite à l'obligation de faire fixer ses prix et taux de service par la Régie.

AVIS
VIDÉOTRON
TÉLÉCOM LTÉE
Les services de télécommunications envisagés sont généralement qualifiés de larges bandes sans interconnexion directe avec le réseau public commun et comprennent le transport de services vidéo numériques, de services de la voix au niveau DS-1 et de données sur une base non formatée au niveau T-1 permettant le raccordement direct de commutateurs privés (PABX) ou d'ordinateurs. Les marchés initialement concernés se situent dans les secteurs commerciaux, industriels, gouvernementaux et institutionnels.

Le territoire visé dans cette demande est formé des régions métropolitaines de Québec et de Montréal y incluant le lien interville et les municipalités se trouvant en périphérie immédiate de ce lien interville.

Information et intervention
Pour prendre connaissance ou obtenir copie de la requête et des pièces à son appui, vous pouvez communiquer avec Vidéotron Télécom Ltée à l'adresse décrite au paragraphe premier ou encore avec la Régie des télécommunications à l'adresse et au numéro de téléphone indiqués ci-après.

Toute partie intéressée peut adresser ses demandes de renseignements en écrivant à Me Guy G. Beaudry, au siège social de Vidéotron Télécom Ltée, avec référence au dossier R.T.90-026, au plus tard le 9 novembre 1990, avec copie à la Régie des télécommunications.

L'entreprise Vidéotron Télécom Ltée doit déposer des réponses aux demandes de renseignements auprès de la Régie et en signifier copie à l'intervenant au plus tard le 23 novembre 1990.

Tout autre commentaire ou observation peut être transmis par écrit à la Régie, à l'adresse ci-après indiquée, avec référence au dossier R.T.90-026, en y indiquant les conclusions recherchées, le plus tôt possible et au plus tard le 19 décembre 1990. Tout élément de preuves des parties intéressées y compris l'entreprise Vidéotron Télécom Ltée, doit être transmis à la Régie dans le même délai.

La Régie peut accorder des frais y compris des frais de représentation et d'experts aux personnes dont elle juge la participation utile à ses délibérations.

Audience publique
L'audience publique débutera le jeudi 24 janvier 1991 à 9 h 30, au siège social de la Régie situé à l'adresse indiquée ci-après, en la salle 12.09 et se poursuivra les jours suivants si nécessaire.

Toute personne intéressée peut se présenter à cette audience et demander l'autorisation d'y intervenir.

Jean-Guy Paquet, secrétaire
Régie des télécommunications
2875, boulevard Laurier
Édifice Delta, Bureau 1200
Saint-Foy (Québec)
G1V 2M2
Tél.: (418) 643-3560 (à frais virés)

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

LA COMMISSION SCOLAIRE
RÉGIONALE PROTESTANTE SOUTH SHORE

AVIS PUBLIC

ÉTATS FINANCIERS 1989 / 1990

Avis est par la présente donné que les états financiers de la commission scolaire régionale protestante South Shore seront soumis à l'approbation du Conseil des Commissaires à l'assemblée régulière qui se tiendra au siège social, 6, boulevard Desaulniers, Saint-Lambert, Québec, le mardi 23 octobre 1990 à 20 heures.

WILLIAM JOHNSON
Directeur général

RÉSUMÉ
BILAN AU 30 JUIN 1990

ACTIF	
Subventions et comptes à recevoir	7 627 074\$
Immobilisations	18 585 421\$
Autres actifs	2 392 701\$
TOTAL DE L'ACTIF	28 605 196\$

PASSIF	
Emprunt et découvert de banque	3 110 682\$
Comptes et subventions à payer	3 430 024\$
Autres passifs	1 966 972\$
Dettes à long terme	8 711 000\$
TOTAL DU PASSIF	17 218 678\$
VALEUR NETTE	11 386 518\$
TOTAL	28 605 196\$

ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES POUR L'ANNÉE SE TERMINANT LE 30 JUIN 1990

ENSEIGNEMENT AUX JEUNES

REVENUS	
Enseignement primaire	16 668 133\$
Subventions-Gouvernement du Québec	22 550 277\$
Taxes foncières	1 604 857\$
Autres revenus	927 707\$
TOTAL DES REVENUS	41 750 974\$

DÉPENSES	
Activités éducatives	34 241 998\$
Activités administratives	2 759 446\$
Gestion des équipements	2 982 943\$
Service de la dette	1 077 199\$
Contribution au fonds d'immobilisation	175 227\$
TOTAL DES DÉPENSES	41 236 813\$
EXCÉDENT DES REVENUS	514 161\$

TRANSPORT SCOLAIRE

REVENUS	
Subventions-Gouvernement du Québec	5 529 044\$
Autres	35 616\$
TOTAL DES REVENUS	5 564 660\$
DÉPENSES	
Transport des étudiants	5 585 419\$
EXCÉDENT DES DÉPENSES	20 759\$

ÉDUCATION AUX ADULTES

REVENUS	
Subventions-Gouvernement du Québec	531 179\$
Autres	206 614\$
TOTAL DES REVENUS	737 793\$
DÉPENSES	
Activités éducatives	739 774\$
Activités administratives	224 320\$
TOTAL DES DÉPENSES	964 094\$
EXCÉDENT DES DÉPENSES	226 301\$

Copies des états financiers peuvent être obtenues pour un coût nominal.

Saint-Lambert (Québec)
le 23 octobre 1990

CITÉ DE
CITY OF CÔTE SAINT-LUC

APPEL D'OFFRES

POUR SERVICE DE CONCIERGERIE

Des soumissions scellées dans des enveloppes spéciales, et dont le contenu sera clairement indiqué, et adressées à Monsieur Marc Brunet, Acheteur, au numéro 5801, boulevard Cavendish, à Côte Saint-Luc, Québec, seront reçues jusqu'à 14 heures le

MERCREDI 31 OCTOBRE 1990

Les documents relatifs aux soumissions peuvent être obtenus au bureau de l'Acheteur. Les soumissions seront ouvertes publiquement le mercredi 31 octobre 1990 à 14 heures dans la Salle du Conseil, 5801, boulevard Cavendish, Côte Saint-Luc, Québec.

La Cité ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Mme J. Habra, O.M.A.
Greffière



Société d'énergie de la Baie James

PROJET — SIÈGE SOCIAL

APPEL DE PROPOSITION 90-0742

SERVICE D'IMPRIMERIE RÉPONDANT AUX BESOINS
DE PELLICULAGE ET D'IMPRESSION DES DOCUMENTS
PUBLICITAIRES ET D'INFORMATION DE LA SEBJ

Prix du document: 25 \$
Garantie de soumission: 10 000 \$
Date et heure limites de: LE MARDI 30 OCTOBRE 1990
réception des soumissions: À 15 H 30

Les documents d'appels d'offres peuvent être achetés ou consultés sur place, du lundi au vendredi inclusivement, de 9 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 à l'endroit suivant:

SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES
Direction Approvisionnement
19^e étage, local 1904
800, boul. de Maisonneuve Est
MONTRÉAL (Québec)
H2L 4M8

Le paiement des documents s'effectue par chèque visé ou mandat fait à l'ordre de la Société d'Énergie de la Baie James et n'est pas remboursable.

Une garantie de soumission au montant mentionné ci-haut est requise conformément aux exigences du document d'appel d'offres.

Seules les personnes, sociétés, compagnies ou sociétés en coparticipation ayant une place d'affaires dans le Montréal-Métropolitain et qui ont acheté le document d'appel d'offres de la Société d'Énergie de la Baie James peuvent soumissionner. Cette dernière n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune des autres soumissions.

Pour obtenir le document d'appel d'offres ou pour tout renseignement supplémentaire concernant le document d'appel d'offres, composez le 289-5938.

Richard Toupin
Chef de service Achats

Société
québécoise
d'assainissement
des eaux

Travaux dans ville de Châteauguay
Comité de Châteauguay
Appel d'offres no: 013-3-02-41-37

Fourniture et installation d'un système de télémétrie reliant six (6) postes de pompage à un autre poste de pompage.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SQAÉ, Service gestion des contrats, Place du Canada, 1010, de la Gauchetière Ouest, Bureau 2110, Montréal (Québec), H3B 2N2 Tél.: (514) 397-0416.

PRIX: 25,00 \$ non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connaissance du "Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'assainissement des eaux", publié par Les Publications du Québec (édition 1989). Ce cahier fait partie intégrante du document d'appel d'offres.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville de Châteauguay; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Société à Montréal.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Hôtel de ville de Châteauguay; a/s Me Jacques Foucher, greffier, 5, boulevard d'Youville, Châteauguay (Québec), J6J 2P8. Le: lundi 05 novembre 1990 à 15h00.

GARANTIE DE SOUMISSION: MONTANT: 7 000,00 \$

FORME: Chèque visé tiré sur une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

RENSEIGNEMENTS: Monsieur Jacques Boulet - Tél.: (418) 683-1328.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc.
Directeur, gestion des contrats

P 16-10-90

Société
des alcools
du Québec

Appel d'offres

PROJET
AGENCE POUR LE PLACEMENT
D'ANNONCES DANS LES MÉDIAS
DOSSIER: RP 90-03

La Société des alcools du Québec est à la recherche d'une agence pour le placement d'annonces dans les médias.

L'agence sélectionnée aura la responsabilité d'effectuer, pour le compte de la Société des alcools du Québec, le placement d'annonces dans les médias, tels avis de nomination, appels d'offres, avis publics ou autres communications de même nature, que la Société des alcools du Québec doit faire paraître ou autrement communiquer pendant la période s'échelonnant du 1^{er} janvier 1991 au 31 décembre 1992.

Sauf avis contraire, le document complet d'appel d'offres est disponible gratuitement, du lundi au jeudi (inclusivement) de 8 h 30 à 12 h 30, de 13 h 30 à 17 h et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30, aux adresses suivantes:

SIÈGE SOCIAL : 905, av. de Lorimier
Montréal (Québec)
H2K 3V9

CENTRE DE DISTRIBUTION : 2900, rue Einstein
DE QUÉBEC : Sainte-Foy (Québec)
G1X 3X4

Seules seront considérées les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur siège social au Québec et une place d'affaires à Montréal. Cinquante et un pour cent (51 %) des parts de ces agences devront être détenues par des Canadiens résidant au Québec.

Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société des alcools du Québec seront admises à soumissionner.

Les soumissions seront reçues et ouvertes par la Société des alcools du Québec, le 28 octobre 1990 à 10 h (heure locale), tel que stipulé au document d'appel d'offres.

La Société des alcools du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

CORRECTION

APPEL D'OFFRES

RECHERCHE D'UN LOCAL
POUR FINS D'ESPACE À BUREAU
Veuillez prendre note de la correction suivante dans l'appel d'offres paru dans l'édition du samedi 13 octobre 1990:
La limite à l'ouest aurait dû se lire: 2^e Avenue et non 21^e Avenue.

Steve Ormstein
Directeur des Services administratifs

APPEL D'OFFRES

PROJET: HIPPODROME CONNAUGHT,
AYLMER, QUÉBEC

AGRANDISSEMENT ET RÉNOVATIONS.

Des soumissions seront reçues aux bureaux de:
BEAVER COOK & LEITCH DIV.
Gérant de projet
1800 boul. Hymus
Dorval, Qué.
H9P 2N6

jusqu'à 14:00 heures vendredi le 19 octobre 1990, pour les travaux suivants:

29. Travaux aqueduc
30. Tapis
31. Divisions verre
32. Chaises
33. Tables
34. Accessoires cuisine et salle à manger
35. Recouvrement

Les documents seront disponibles pour consultation sur place durant les heures d'affaires aux endroits suivants:

HIPPODROME CONNAUGHT
778 Chemin Aylmer
Aylmer, Qué.
J9H 5E8
BEAVER COOK & LEITCH DIV.
1800 boul. Hymus
Dorval, Qué.
H9P 2N6

Le propriétaire et/ou le gérant de projet ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

APPEL D'OFFRES

Contrat no: 722

Modifications et additions au réseau municipal de conduits souterrains en vue de la construction de chambres de transformateurs dans les limites de la ville de Montréal et dans l'avenue du Parc, de la rue Sherbrooke à 25 mètres au nord de la rue Milton.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs généraux ayant leur principale place d'affaires au Québec et détenant les licences appropriées en vertu de la Loi sur la qualification professionnelle des entrepreneurs de construction.

De plus, seules sont acceptées les soumissions des entrepreneurs qui se sont procurés les documents d'appel d'offres disponibles à compter du 16 octobre 1990, au bureau de la Commission des services électriques situé au 110, boulevard Crémazie ouest, bureau 900, à Montréal, contre un chèque visé, non remboursable, de cent dollars.

La soumission doit être déposée à nos bureaux avant 10 h le 30^e jour d'octobre 1990. La séance d'ouverture publique se tiendra immédiatement après.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un cautionnement de soumission pour un montant de deux cent mille dollars (200 000 \$).

L'entrepreneur soumissionnaire a la responsabilité de s'assurer du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doit s'assurer qu'ils détiennent les licences et permis requis.

La Commission ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Secrétariat administratif
Commission des services électriques
de la Ville de Montréal

D

Dans l'affaire de la faillite de: FRANCINE LEFRANÇOIS, maquettiste, résidant au 366 avenue Prairie #6, Iberville, Québec J2K 5B7

AVIS est par les présentes donné que la débitrice a fait cession de ses biens le 5 octobre 1990, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 25 octobre 1990, à 10h a.m. au bureau du Syndic, 4333, Ste-Catherine ouest, suite 420, Montréal, Québec.

Montréal, ce 12 octobre 1990.
DAVID A. DRUKER, B. Comm.
Syndic

DRUKER & ASSOCIÉS INC.

SYNDIC DE FAILLITES
4333 O. STE-CATHERINE, SUITE 420
MONTRÉAL, QUÉ. H3Z 1P9
Tél. 935-8501

D

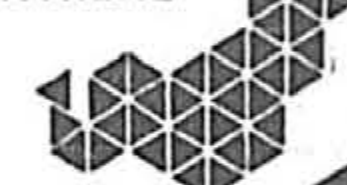
Dans l'affaire de la faillite de: SERGE HÉNAULT, chauffeur, et JOHANNE LIMOGES, ménagère, tous deux résidant au 4308, Durocher, Terrebonne, Québec J6X 2K7.

AVIS est par les présentes donné que les débiteurs ont fait cession de leurs biens le 5 octobre 1990, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 25 octobre 1990, à 9h30 a.m. au bureau du Syndic, 4333, Ste-Catherine ouest, suite 420, Montréal, Québec.

Montréal, ce 12 octobre 1990.
MAX B. DRUKER, C.A.
Syndic

DRUKER & ASSOCIÉS INC.

SYNDIC DE FAILLITES
4333 O. STE-CATHERINE, SUITE 420
MONTRÉAL, QUÉ. H3Z 1P9
Tél. 935-8501

COMMUNAUTÉ
URBAINE
DE MONTRÉALAPPEL
D'OFFRES

Des soumissions seront reçues au Secrétariat de la Communauté, 2, Complexe Desjardins, 21^e étage, Montréal, avant 12 h 00 à la date ci-après mentionnée, pour:

Contrat 1587-AE
TRAVAUX DIVERS DE PLOMBERIE ET DE VENTILATION
AUX BÂTIMENTS DES BOUES ET DU PRÉTRAITEMENT

Date d'ouverture: 6 novembre 1990

Documents de soumission: s'adresser au Service de l'environnement, 12001, boulevard Maurice-Duplessis, Montréal H1C 1V3

Prix des documents: 50 \$ non remboursable par chèque visé à l'ordre de la Communauté urbaine de Montréal

Consultation des documents: au Service de l'environnement

Garantie de soumission: cautionnement de soumission de 40 000 \$ ou chèque visé de 20 000 \$

Admissibilité: principale place d'affaires au Québec

Toute soumission doit être présentée sur les formulaires fournis à cette fin.

Les soumissions seront ouvertes publiquement au Secrétariat de la Communauté immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

La secrétaire de la Communauté,
Nicole Lafond

Montréal,
Le 16 octobre 1990

appel d'offres

Gouvernement
du Québec

MINISTÈRE DU LOISIR, DE LA CHASSE ET DE LA PÊCHE

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus haute ni toute autre soumission.

PROJET: Contrat de concession au parc de récréation du
mont Orford

Des soumissions cachetées seront reçues par le ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Direction régionale de l'Estrie pour l'exploitation en concession de différentes activités et/ou services dans le parc de récréation du mont Orford. Ces activités et/ou services comprennent notamment un terrain de camping de 333 emplacements, un terrain de pique-nique, un circuit de sentiers de ski de randonnée et de raquette, une boutique et une école d'initiation au ski de randonnée, un service de buanderie, un service de location d'embarcations légères, de même qu'un service alimentaire, le tout situé dans le secteur du lac Shuteley. Elles comprennent également un terrain de camping de 99 emplacements, une plage, un terrain de pique-nique, un service de location d'embarcations légères ainsi qu'un service alimentaire situés dans le secteur du lac Fraser.

Le contrat de concession à intervenir sera d'une durée de cinq (5) ans, soit pour les cinq (5) années d'opération 1990-1991, 1991-1992, 1992-1993, 1993-1994 et 1994-1995, débutant à la signature du contrat et se terminant le 31 octobre 1995.

Qualifications requises pour soumissionner: seules sont admises à soumissionner, les personnes physiques ou morales ayant leur principale place d'affaires au Québec, ayant obtenu les documents nécessaires en leur nom, ayant une saine et adéquate expérience dans le domaine et pouvant démontrer de façon satisfaisante les modalités d'exploitation qu'elles entendent appliquer.

Vente de documents: La vente des documents sera faite à l'adresse suivante du lundi au vendredi inclusivement entre 8 h 30 et 16 h 30: Direction régionale de l'Estrie, ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 85, rue Holmes, SHERBROOKE (Québec) J1E 1S1.

Un montant non remboursable de 25 \$ (chèque certifié ou mandat-poste fait à l'ordre du Ministre des Finances) est requis pour l'obtention des documents nécessaires à la préparation de la soumission.

Chaque soumission sera valable pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Garantie de soumission exigée: Cautionnement de soumission de 100 000 \$ au nom du Ministre du Loisir, de la Chasse et de la Pêche ou chèque visé de 50 000 \$ à l'ordre du Ministre des Finances.

Réception des soumissions: Pour être considérées, les soumissions devront être reçues avant le 2 novembre 1990 à 15 h à l'adresse ci-dessus mentionnée.

Ouverture des soumissions: L'ouverture des soumissions aura lieu publiquement le 2 novembre 1990 à 16 h à l'adresse mentionnée.

La Sous-ministre
Gisèle Desrochers

Québec



Hydro-Québec

APPELS D'OFFRES
pour 14 h heure locale

EDP.05780.A le mardi 23 octobre 1990	FCP.05056.F le mardi 30 octobre 1990	MVL.06071.A le mardi 30 octobre 1990
Région Richelieu	UN GROUPE ÉLECTROGÈNE 800 KW	Région Manicouagan
SERVICE D'UNE ÉQUIPE POUR L'ENLÈVEMENT ET LE TIRAGE DE CÂBLES DE RÉSEAUX DE DISTRIBUTION SOUTERRAINS		FOURNITURE ET INSTALLATION DE TROIS (3) SÈCHEURS D'AIR D'UNE CAPACITÉ DE 150 MP / HEURE AVEC HYGROMÈTRE
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 20 000 \$	Garantie de soumission: 35 000 \$	Garantie de soumission: 10 000 \$
Prix du document: 25 \$	Prix du document: 25 \$	Prix du document: 25 \$

BCS.06037.A le mardi 6 novembre 1990	GHU.00096.A le mardi 6 novembre 1990	GRG.05014.A le mardi 6 novembre 1990
FOURNITURE ET INSTALLATION D'UNE LIAISON SUR FIBRES OPTIQUES AVEC MULTIOPTIQUE NUMÉRIQUE DANS LA RÉGION DE MONTMORENCY	Région Laurentides CONSTRUCTION DE CANALISATIONS SOUTERRAINES ET DE PUIITS D'ACCÈS DANS LA VILLE DE HULL, QUÉBEC	Aménagement Paugan, Comté de Gatineau PERÇEMENT DE DEUX GALERIES DE DRAINAGE DANS LE BARRAGE
Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec	Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec
Garantie de soumission: 70 000 \$	Garantie de soumission: 30 000 \$	Garantie de soumission: 50 000 \$
Prix du document: 25 \$	Prix du document: 25 \$	Prix du document: 25 \$

Les conditions de chacun des appels d'offres sont précisées dans un document qui peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant:

HYDRO-QUÉBEC
GROUPE EXPLOITATION RÉGIONALE
Direction Approvisionnement de l'exploitation
Service Achats, Contrats et Surplus d'actif
140, boul. Crémazie ouest, 10^e étage
Montréal (Québec)
H2P 1C3

Pour renseignements:
(514) 385-2830

Le montant de 25 \$ est NON REMBOURSABLE et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé ou de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance ou de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

Hydro-Québec se réserve le droit de rejeter toute soumission.

Le chef de service,
Achats, Contrats et Surplus d'actif
René Cantin, ing.

Le Monde

Rwanda :
l'armée a
repris une
villed'après Reuter
KIGALI

■ L'armée rwandaise a repris le contrôle de la ville de Nyagatare dans le nord du Rwanda, après de violents affrontements avec les rebelles, a rapporté hier un témoin.

Les combats ont débuté samedi autour de la ville, tenue par les rebelles, et se sont poursuivis jusqu'à dimanche midi. Ils ont semé la mort plusieurs morts, a déclaré Paul van Vynckt, de nationalité belge, directeur d'un garage à Nyagatare.

Le gouvernement rwandais n'a pas confirmé la prise de la ville, située à 80 km au nord-est de Kigali. Dimanche, il avait déclaré que les rebelles avaient repris Gabiro, à 30 kilomètres de Nyagatare.

Paul van Vynckt, blessé par des éclats de grenade lors des combats, a précisé que les rebelles s'étaient emparés de la ville le 3 octobre, trois jours après leur entrée au Rwanda.

Ils sont arrivés à pied par petits groupes de quatre ou cinq hommes, puis ont réquisitionné les véhicules dans la ville, a-t-il dit.

Hongrie : la coalition au pouvoir
subit un net revers aux municipalesReuter
BUDAPEST

■ La coalition de centre droit au pouvoir à Budapest a subi une lourde défaite dimanche lors du second tour des élections municipales hongroises marqué par un très faible taux de participation.

Seuls 27 p. cent des électeurs appelés à voter se sont rendus aux urnes dimanche. Selon les commentateurs politiques, le faible taux de participation démontre que les électeurs doutent de la capacité d'un système politique pluraliste à résoudre rapidement les difficultés que doit affronter la Hongrie.

Ce refus de prendre part au processus démocratique, quelques mois seulement après le rétablissement du pluralisme, est un défi que devra relever l'ensemble de la classe politique hongroise, soulignent les analystes.

Pour Mihaly Bihari, chercheur en sciences politiques, les résultats témoignent d'une «apathie, d'un fort malaise, d'un manque d'intérêt», qui pourrait être «dangereux pour la démocratie».

En juillet, seuls 14 p. cent des électeurs avaient participé à un référendum sur le mode d'élection du président de la République.

L'opposition libérale s'est notamment imposée à Budapest où l'Alliance des démocrates libres a obtenu 34,7 p. cent des voix et nommera le maire de la ville. La Fédération des jeunes démocrates libres (FIDESZ) a elle aussi largement progressé, avec 18,2 p. cent.

Dans les villes moyennes et

dans les campagnes, la victoire est souvent revenue à des candidats indépendants.

Les trois partis de la coalition au pouvoir, emmenés par le Forum démocratique du premier ministre Jozsef Antall et vainqueurs des élections législatives il y a cinq mois, enregistrent un net recul.

A Budapest, où vit un cinquième de la population hongroise, le Forum démocratique tombe à 27,3 p. cent des voix, contre 42 p. cent en juin.

Ce mauvais score peut s'expliquer par un fort mécontentement devant la hausse de l'inflation et du chômage.

Les responsables du Forum démocratique n'ont pas caché leur désappointement à l'annonce des résultats, mais ont averti l'opposition de ne pas crier victoire trop tôt. Les prochaines élections législatives en Hongrie n'auront pas lieu avant quatre ans.

Ce revers électoral tombe au plus mal pour Jozsef Antall. Le Parti des petits propriétaires, partenaire turbulent de la coalition, a menacé de quitter le gouvernement en raison de divergences sur la question du retour de terres confisquées par les communistes après leur arrivée au pouvoir en 1947.

Turquie : deux cents
détenus seraient exécutésd'après Reuter
ANKARA

■ Le gouvernement de Turquie a l'intention de faire exécuter près de 200 prisonniers politiques condamnés à mort.

Cette déclaration faite samedi par le ministre d'État Mehmet Kececiler, alors que la Turquie subit une vague de crimes politiques, a déclenché la colère de l'opposition sociale-démocrate.

«Je n'arrive pas à croire qu'ils présenteront une telle proposition devant le parlement. C'est absurde», a déclaré hier Erdal Inonu, président du Parti social-démocrate populiste.

Le premier ministre Yildirim Akbulut a déclaré, dimanche, que

la décision finale appartenait au parlement, où le parti de la Mère patrie (au pouvoir) est majoritaire.

Plus de la moitié des 287 condamnés à mort détenus dans les prisons turques sont des prisonniers politiques, appartenant pour la plupart à des organisations de gauche.

Ces sentences ont en majorité été prononcées dans la première moitié des années 1980.

Depuis le début de l'année, seize personnalités, policiers et militaires ont été assassinés. Certains crimes semblent être l'œuvre de militants musulmans fondamentalistes de droite. D'autres ont été revendiqués par des mouvements de gauche interdits.



Le directeur Pierre Héty pose avec de jeunes résidents, anciens ou nouveaux, devant l'emblème créé par Christian Lalumière symbolisant la maison Odyssee: une maison de trois étages avec escalier extérieur qui émerge d'un globe terrestre. PHOTO ARMAND TROTIER, La Presse

La Maison Odyssee accueille
à Montréal les adolescents
et adolescentes réfugiés

LILY TASSO

■ «Je suis venu, j'ai vu, j'ai gagné», lançait hier à l'exemple de Jules César et avec enthousiasme un réfugié éthiopien de 16 ans. Il apportait son témoignage à l'inauguration officielle et joyeuse de la Maison Odyssee.

Ouvert il y a six mois par le Service d'intégration à la collectivité, un organisme sans but lucratif subventionné par le Centre des services sociaux du Montréal-Métropolitain (CSSMM), ce foyer, seul de son genre au Québec, a déjà accueilli une soixantaine d'adolescents et d'adolescentes de 13 à 18 ans, réfugiés à Montréal dans des conditions pénibles, on s'en doute.

«Je n'avais qu'une valise en débarquant ici: la maison Odyssee m'a tout donné, y compris l'affection paternelle. Elle a vraiment changé ma vie», dit-il, poursuivant l'émule de César dont on taira le nom par prudence.

Un autre résident du même âge, Somalien celui-là, a fui la guerre, lui aussi, «pour avoir un avenir». Il vante les mérites des responsables qui lui ont appris la vie canadienne et sa modernité, et lui ont donné confiance.

Guerres et crises poussent des parents à tout miser sur leurs aînés qui partent seuls pour le Ca-

nada non seulement d'Afrique, mais aussi d'Asie (Chine, Liban, Iran et Irak) et d'Amérique latine (Nicaragua, Salvador, Honduras).

Des interprètes bénévoles assurent les liens à ces jeunes réfugiés qui ne tardent pas à apprendre le français, que ce soit à la maison Odyssee ou à l'école, et à se débrouiller seuls assez rapidement pour les nécessités de la vie quotidienne. «Ils semblent avoir une grande maturité, étant conscients des sacrifices consentis par leurs familles», souligne Pierre Héty, directeur de la maison Odyssee.

Odyssee est une maison de transition qui garde ces jeunes jusqu'à ce qu'on leur trouve une famille d'accueil, un foyer de groupe ou un logement semi-autonome. Ils y passent en moyenne 30 jours avec un maximum de six mois, et sont encadrés en permanence par cinq intervenants et une cuisinière. Jusqu'à 18 ans, ils sont pris en charge également par un travailleur social du Service Migrants-Immigrants (SMI). Certains partent de leur propre initiative pour Ottawa ou, considérés majeurs à 16 ans, ils peuvent déjà obtenir l'aide sociale.

On ne manquait ni de personnalités officielles ni de drapeaux, ni même d'une table bien garnie hier dans la belle maison familiale de deux étages, située dans le quartier Rosemont.

Guérisseurs et
extra-terrestres :
la nouvelle folie en
Union soviétiqueRÉJEAN TREMBLAY
MOSCOU

■ La télévision joue en sourdine dans la chambre. Encore une de ces émissions où l'on parle beaucoup de glasnost et de perestroïka. Les débats parlementaires sont toujours ennuyeux: imaginez-en dont vous ne comprenez pas un trait mot!

Soudain, changement d'émission. Et voici qu'apparaît une espèce de Jimmy Swaggart. Il semble prier, gesticule, fait des pas. Un quidam monte sur une petite scène. L'énergumène fait une passe, et le quidam repart. Cela ressemble curieusement à un «trip show» de guérisseur...

En effet. «C'était Cashprioski, le célèbre guérisseur soviétique. Il a maintenant son show à la télévision», explique M. Gilles Breton, premier secrétaire de l'ambassade du Canada à Moscou.

«Les extra-terrestres, les coupes volantes et les guérisseurs sont la nouvelle folie balayant l'Union soviétique», ajoute-t-il avec un sourire incrédule.

Je m'en étais rendu compte à Riga, en Lettonie, quand un journaliste du quotidien officiel *Jeunesse soviétique* m'avait abordé dans la salle de presse avant le match entre le Canadien et le Dynamo.

Quarante ans, costaud, l'air timide sous sa moustache fine, le type a publié une série de reportages qui ont fait sensation en URSS, et il vient tout juste de lancer un bouquin racontant son histoire.

«Sur la foi de renseignements parvenus au journal, nous avons monté une expédition dans la région de Bernes, dans l'Oural et en Sibérie. J'ai vu des objets volants non identifiés (OVNI). J'ai vu des extra-terrestres et j'ai été en communication télépathique avec eux», assure M. H. Sinitsin.

Sinitsin et quelques autres journalistes scientifiques ont fondé

un groupe, Transparence, qui a financé une première expédition en Oural et en Sibérie.

Le premier journaliste qui ait attiré l'attention sur le phénomène, un an plus tôt, est Viktor Moylotov. Il s'était rendu dans cette région «fréquentée» par les extra-terrestres, selon les rumeurs recueillies à la rédaction du journal. Il a vu des OVNIS et des extra-terrestres, et en a fait part à ses lecteurs.

Il n'en fallait pas plus pour lancer une véritable manie nationale. Avec la disparition du communisme comme fondement et ciment de la société soviétique, peut-être était-on prêt à croire en n'importe quoi d'autre...

Ce qui a contribué à accréditer les histoires d'OVNIS et d'extra-terrestres, c'est que Moylotov est du plus récent contingent de cinq journalistes choisis pour séjourner dans l'espace à bord d'un vaisseau Soyouz: «Moylotov a passé tous les tests physiques et psychologiques imaginables. Son équilibre mental ne fait aucun doute. Je ne suis pas fou non plus et j'ai aussi vu des extra-terrestres», dit M. Sinitsin.

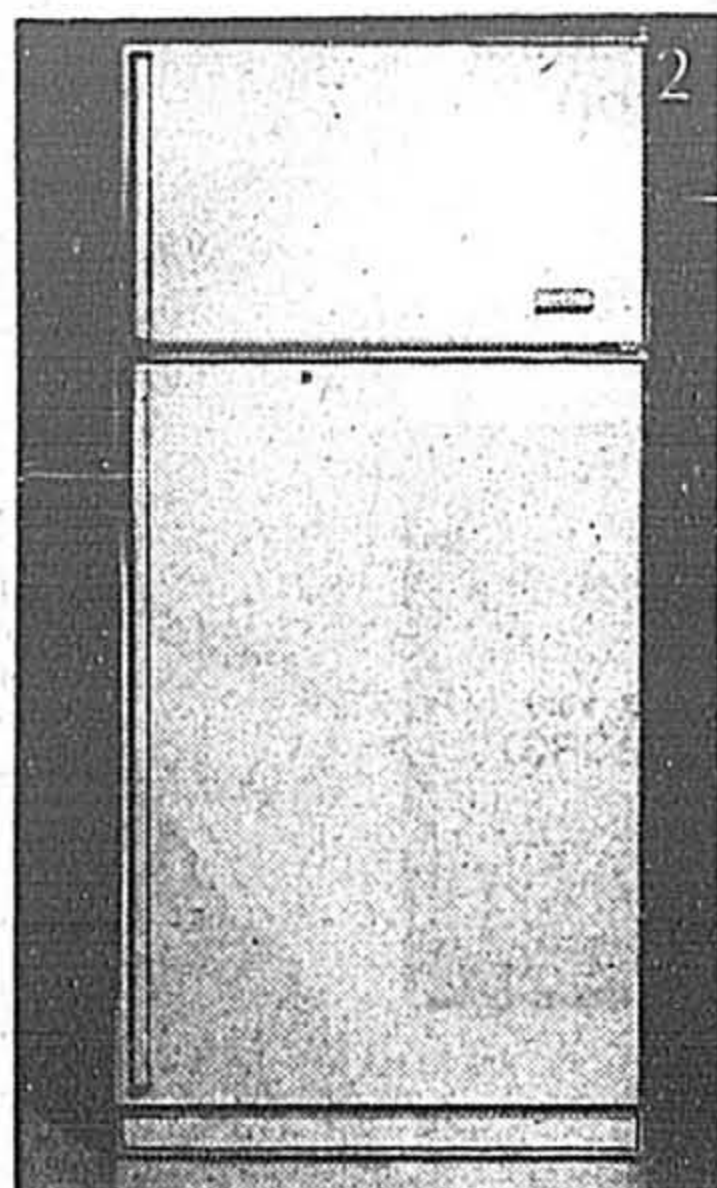
Il ajoute qu'une escadre d'OVNIS survole actuellement l'Union soviétique, ce dont des témoins signalent quotidiennement.

Lors de l'expédition Transparence, à laquelle participait Sinitsin, on avait invité 42 scientifiques de la région de Bernes.

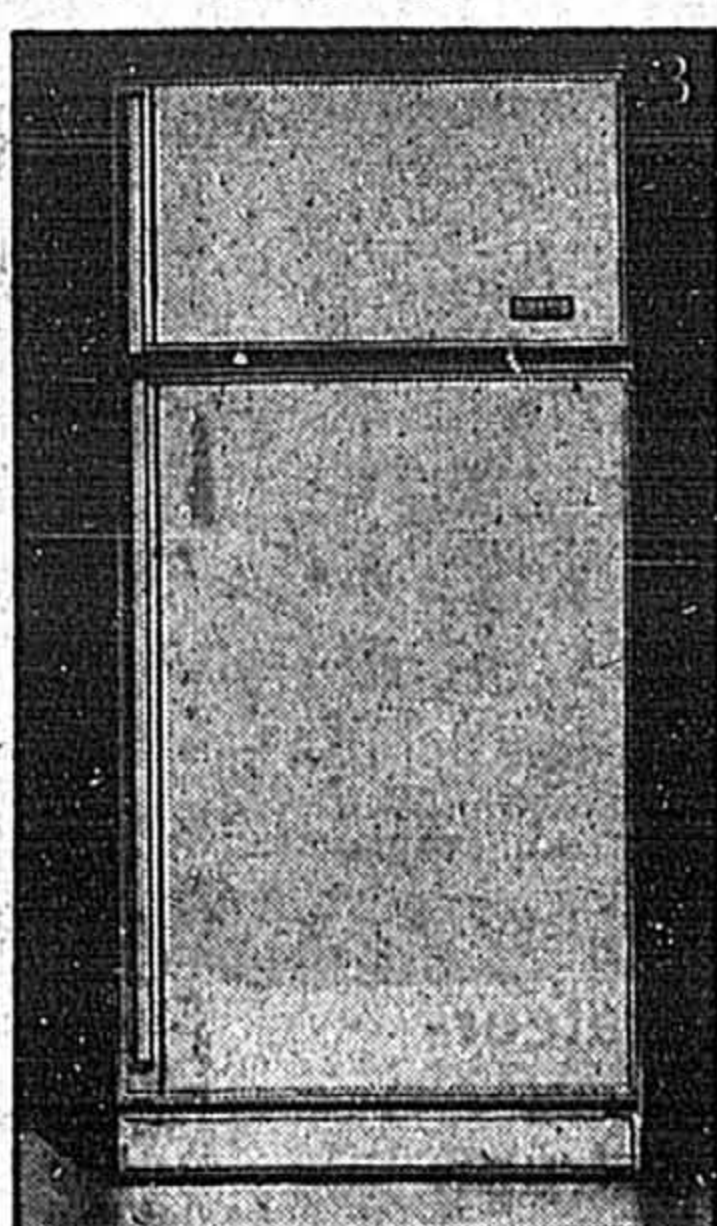
«Nous avons vu beaucoup d'objets volants et au moins six créatures extra-terrestres. Elles sont de forme humanoïde et peuvent avoir, selon le moment, une substance presque matérielle ou complètement immatérielle. Dans les contacts télépathiques, ces créatures ont expliqué qu'elles habitaient en permanence ce coin de l'Oural et de la Sibérie. Elles viendraient d'une planète appelée Thron, de la constellation du Chien et vivraient dans une dimension parallèle à la nôtre. Nous racontons tout dans le livre», a expliqué Sinitsin.

Réchauffez-vous le coeur
avec un réfrigérateur
Viking Eaton présenté
à un prix avantageux Eaton!

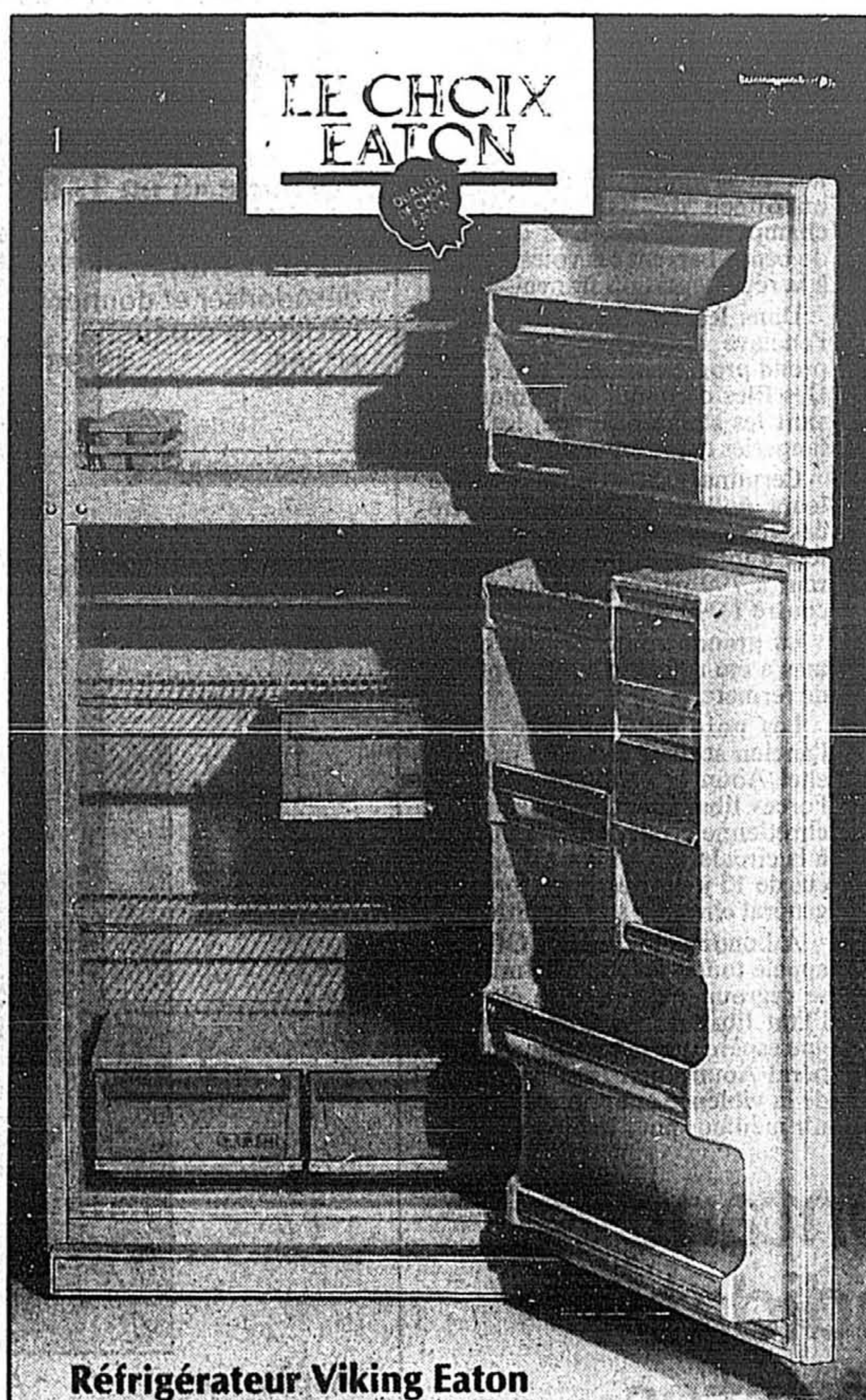
Lorsque vient le temps de se procurer un réfrigérateur, les priorités sont simples: cet appareil doit bien garder la nourriture au froid, être d'une grande fiabilité et durer longtemps. C'est ainsi que les réfrigérateurs Viking Eaton entrent en scène, avec leur rendement de grande qualité! De plus, ils vous sont présentés à des prix avantageux Eaton! Et n'oubliez pas que chacun de vos achats est appuyé par la garantie Eaton: argent remis si la marchandise ne satisfait pas.

Réfrigérateur
Viking Eaton
de 16.7 pi cu.

2. Modèle RF1611, blanc. Sans givre. (Ton amande ou avec charnières à gauche, 10,00 en sus).

799⁹⁹
ch.Réfrigérateur
Viking Eaton
de 13.6 pi cu.

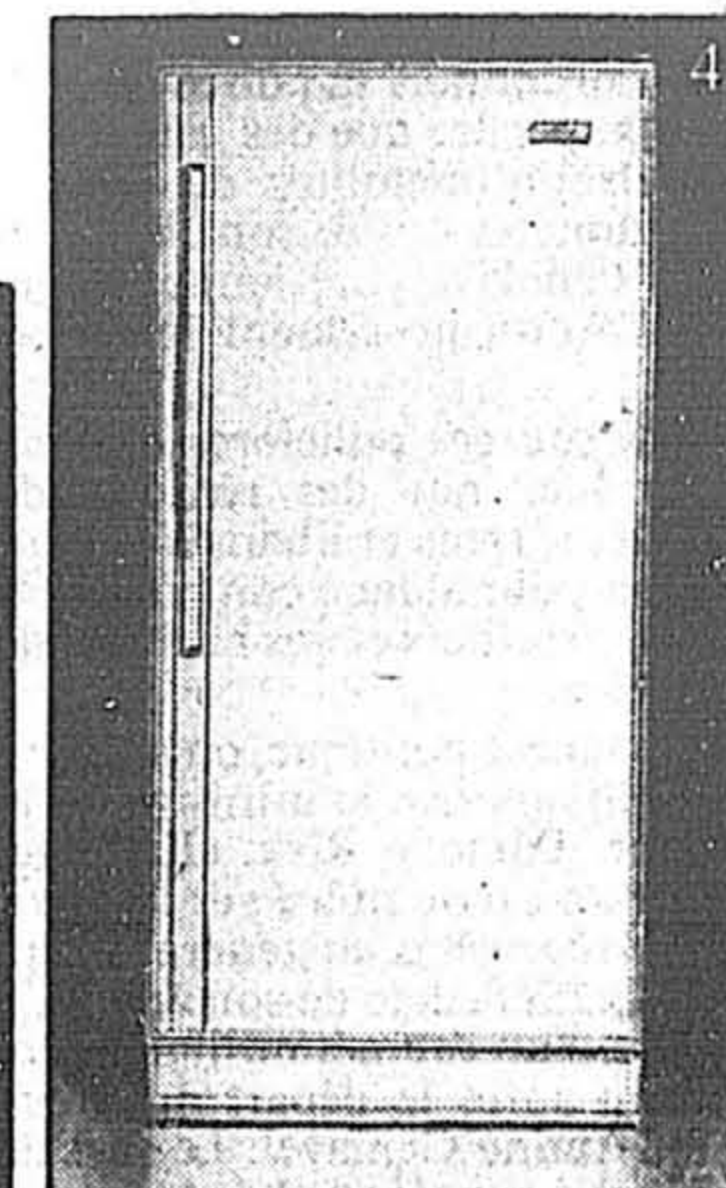
3. Modèle RF1321, compact et sans givre. Blanc. Avec clayettes en porte-à-faux. (Ton amande ou avec charnières à gauche, 10,00 en sus). (A charnières à gauche en ton amande ou blanc: délai de 2 semaines).

829⁹⁹
ch.Réfrigérateur Viking Eaton
de 17.3 pi cu.

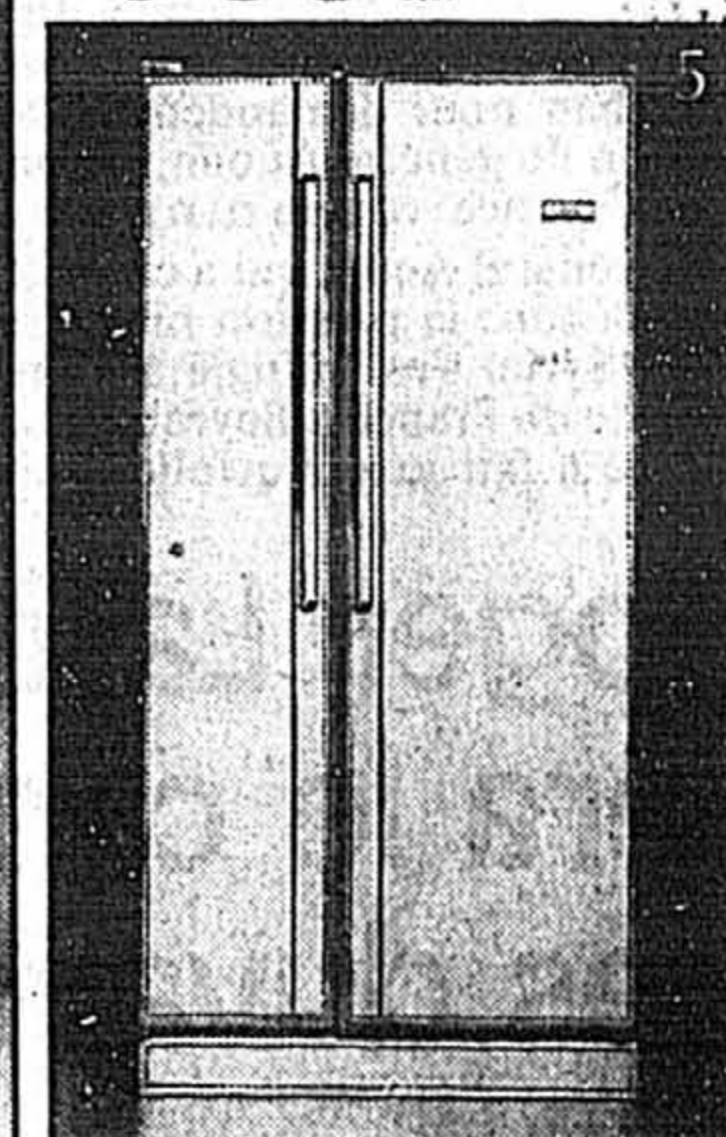
1. Un de nos achats avantageux les plus recherchés! Modèle RF1701, sans givre avec garde-viande, 2 bacs à légumes, casier laitier et oeufrier. Blanc. (Ton amande ou avec charnières à gauche, 10,00 en sus).

799⁹⁹
ch.Venez ou
composez
284-8484

Entretien et service en tout temps
Vendus à ou par tous les magasins Eaton. Rayon 259.

Réfrigérateur Viking
Eaton de 14 pi cu.

4. Sans givre, d'une largeur de 28 po avec clayettes réglables et 2 bacs à légumes. Modèle RA1411, blanc. (Ton amande ou avec charnières à gauche, 10,00 en sus).

669⁹⁹
ch.Réfrigérateur Viking
Eaton 18 pi cu.
avec compartiments
latéraux

5. Avec clayettes en porte-à-faux, oeufrier, 2 bacs à légumes, garde-viande et casier laitier. Modèle sans givre. RS1801, blanc (délai de 2 semaines). (Ton amande, 10,00 en sus).

1069⁹⁹
ch.

LA TAXE DE
7% SUR
LES
PRODUITS
ET SERVICES
SERA EN VIGUEUR
DÈS LE 1^{er} JANVIER 1991.

DE PLUS,
DÈS LE 1^{er} JANVIER 1991,
LA NOUVELLE
TAXE DE VENTE
DE
8% DU
QUÉBEC

S'APPLIQUERA À LA PLUPART
DES ARTICLES NON TAXÉS
APPRÉHENDANT TELS QUE:
VÊTEMENTS, CHAUSSURES,
ACCESSOIRES MODE, MEUBLES,
MATÉRIEL, CUISINIÈRES,
REFRIGÉRATEURS, LINGE DE
MAISON, FILS, TISSUS, LIVRES,
PÉRIODIQUES, JOURNAUX,
FOURNITURES SCOLAIRES,
SAVONS ET AUTRES PRODUITS
NETTOYANTS.

EATON

Nous sommes... le grand magasin du Canada

Manifestation jour et nuit devant le consulat général du Liban à Montréal

LILY TASSO

Une centaine de Montréalais d'origine libanaise, parfois plus, des jeunes surtout, se tiennent jour et nuit depuis samedi devant le consulat général du Liban, chemin de la Côte Sainte-Catherine. Plusieurs drapés ou enturbannés de drapeaux libanais et l'un d'eux affichant un grand portrait du général Michel Aoun sur son dos. Ici et là, des slogans en faveur de ce dernier sont plantés dans la poussoir ou sur des poteaux.

Tous les manifestants ont quitté travail ou université pour être là et affirmer qu'ils poursuivront leur action « jusqu'à ce que le général Michel Aoun sorte du pays sain et sauf, afin qu'il puisse continuer la lutte contre l'occupation syrienne ».

C'est ce qu'a expliqué à La Presse Michel Nakle, représentant du parti national libanais à Montréal. « Notre résistance commence puisqu'on nous a fait taire au Liban », a-t-il ajouté.

M. Nakle fait état également de manifestations pro-Aoun qui se

poursuivent devant la Maison-Blanche à Washington et devant le siège des Nations Unies à New York. De même, les ambassades du Liban à Paris et à Rome dont les titulaires ont été nommés par le président Elias Hraoui seraient encerclées.

Hier, vers l'heure du midi, les manifestants ont tenté de s'engouffrer à l'intérieur du consulat en suivant leurs porte-parole. Mais un agent de la sécurité de Québec et trois policiers de la GRC leur ont barré le passage. La brigade anti-émeute était également sur les lieux.

Le nouveau consul général, M. Elyse Alam aurait été prêt, selon ceux qui l'ont rencontré, à recevoir ses compatriotes pacifiquement, mais l'ambassadeur du Liban à Ottawa l'en aurait dissuadé.

Avant de sortir, deux des porte-parole se sont montrés à une fenêtre pour haranguer la foule et scander en arabe les mots : « Dieu, Liban, général Aoun ».

Les responsables ont remis aux journalistes le texte d'une pétition en treize points qu'ils entendent faire parvenir au premier

ministre Brian Mulroney, à l'ONU et au pape Jean-Paul II.

Il y est spécifié que le général Aoun, « symbole de la liberté et de la souveraineté, représente une grande masse populaire libanaise et que toute action contre lui vise à déformer son image nationale et à intimider les Libanais ».

Plus loin, on conteste la légitimité du Président libanais, obligé de faire appel aux forces armées syriennes « pour bombarder et tuer son peuple, son armée et les institutions de son propre pays dans le seul but d'imposer par la force le projet Taef ».

Cette invasion, lit-on par ailleurs dans la pétition, s'inscrit dans la continuité du complot de main-mise sur le Liban. De même, un accord tel que Taef, imposé aux Libanais, n'est pas viable. Aussi, ceux qui signent « les Libanais qui refusent de se soumettre aux dictatures », contestent-ils toute réforme constitutionnelle effectuée sous l'occupation. Exigeant, en outre, des élections libres.



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Devant le consulat général du Liban, les manifestants expriment leur appui au général Michel Aoun, en brandissant son portrait, des drapeaux libanais et des slogans.

Le gouvernement Hraoui entreprend la réunification de Beyrouth

Incertitude sur l'avenir du général Aoun

d'après AFP, AP, UPI et Reuters

BEYROUTH

Le gouvernement du président Elias Hraoui a pris les premières mesures hier afin de réunifier la capitale libanaise. Des hommes ont notamment commencé à démanteler la ligne verte qui séparait depuis longtemps Beyrouth en secteurs musulmans et chrétiens.

Le commandement de l'armée du général Emile Lahoud a également ordonné à la police militaire d'empêcher que des gauchistes et certains membres de milices musulmanes qui se sont installés dans l'enclave chrétienne du général Aoun ne sèment le désordre.

Des sources policières ont déclaré hier que des renforts de blindés syriens et libanais étaient arrivés pour aider à contrôler certains carrefours et des barrages de contrôle.

D'après source politique, on a appris par ailleurs que le ministre de la Justice, Edmond Rizk, allait préparer un « livre noir » sur les « crimes » reprochés au général Aoun depuis 1988, date de son arrivée à la tête d'un cabinet militaire provisoire après le départ du président Amine Gemayel. Le sort de Michel Aoun dépend de la justice libanaise, a déclaré hier le ministre Rizk.

Il réagissait ainsi aux propos de François Mitterrand qui a dit hier que la France ne livrerait en aucun cas le général chrétien aux autorités libanaises.

« Pour ce qui est de l'aspect politique extérieur du problème, le gouvernement libanais l'examinera et prendra une décision », a ajouté Edmond Rizk.

Lors d'une conférence de presse, François Mitterrand a dit : « Si bien des personnalités amies du Liban nous demandent la livraison du général Aoun, je leur dis à l'avance : ce sera non ».

Le général Aoun, qui a capitulé samedi sous la pression militaire de la Syrie, s'est réfugié à l'ambassade de France à Beyrouth. La France a fait savoir qu'elle avait

accepté de lui accorder l'asile politique.

« C'est désormais une question d'honneur (pour la France). Elle préservera le général Aoun et sa sécurité en veillant à ce qu'il puisse rester à l'ambassade de France (...) jusqu'au jour où il pourra venir en France comme il le souhaite », a déclaré François Mitterrand.

Les autorités libanaises exigent que le général leur soit remis pour être jugé, notamment pour détournement de fonds du trésor public évalués à 75 millions \$.

Le général et sa famille ont passé leur deuxième nuit à l'ambassade de France. Les services de protection de la mission, fortement armés, ne permettent qu'aux diplomates l'accès du bâtiment. Les appels téléphoniques pour le général Aoun sont rejetés.

L'ambassade, située près du palais présidentiel de Baabda, est entourée de barbelés et de champs de mines. Des chicanes de béton barrent les voies d'accès à la représentation française.

Dans les régions dévastées de l'enclave chrétienne, la vie reprend progressivement son cours. Des files d'attente se forment devant les stations-service, les boulangeries et les supermarchés.

Certains habitants ont changé leurs dollars américains contre des livres libanaises, dont la valeur a fortement progressé, clôturant à 790 par rapport au dollar contre 1.040 vendredi.

La grande route Beyrouth-Damas a été rouverte après sept ans de fermeture.

Les points de passage entre l'ancien secteur contrôlé par Michel Aoun et celui tenu par les Forces libanaises (FL), la milice chrétienne rivale, ont été ouverts à la circulation à l'issue d'un blocus de 15 jours destiné à forcer le général chrétien à la reddition.

A Londres, le Foreign Office a appelé toutes les chefs de milice à se regrouper derrière le chef de l'Etat libanais. La Grande-Bretagne espère que la reddition du général Aoun « met fin à la spirale de la violence et annonce un avenir meilleur pour le Liban ».

Duvalier a déclaré, à l'intention du président du Conseil électoral, que l'article 291 de la Constitution, qui prive de toute fonction élective « toute personne dénoncée par la clameur publique comme ayant pratiqué la torture sur les prisonniers politiques ou ayant commis des assassinats politiques », est « dépassé » et « épuisé ».

Par ailleurs, l'ex-président Leslie Manigat, exilé depuis juin 1988 après son renversement par un coup d'Etat militaire, était attendu hier à Port-Au-Prince, selon son parti, le Rassemblement des démocrates nationaux progressistes (RDNP).

M. Manigat sera à nouveau candidat à la présidence pour les élections du 16 décembre. L'interdiction, « pour raison d'Etat », qui avait empêché M. Manigat de revenir dans son pays le 31 juillet dernier, avait été levée le 12 octobre par le gouvernement de la présidente Ertha Pascal Trouillot.

Roger Lafontant sera le candidat des duvaliéristes

d'après AFP

PORT-AU-PRINCE

Les principaux leaders duvaliéristes, mettant une sourdine à leurs querelles de ces dernières années, ont désigné dimanche Roger Lafontant, l'ex-homme fort du régime de Jean-Claude Duvalier, « président de l'Union pour la réconciliation nationale » chargé de participer aux élections générales du 16 décembre prochain.

M. Lafontant a fait sa réapparition publique dimanche, malgré un mandat d'amener de la justice haïtienne, encadré par des militaires, lors d'une convention des différents partis politiques à tendance « duvaliériste » placée sous le signe de la « réconciliation nationale ».

Les observateurs à Port-au-Prince se demandent si Roger Lafontant, qui affirme vouloir être « au rendez-vous du 16 décembre », pourra être candidat à la présidence.

L'ex-homme fort du régime

La puissante équipe Bissell et Hoover en vedette chez Eaton!

Nettoyeur de moquettes Bissell

1. Réservoir-aspirateur à capacité de 3 1/2 gallons, boyau 50 pi pour eau chaude. Accessoires compris. Modèle compact 1631.

249⁹⁸ ch.

Shampooineuse Bissell

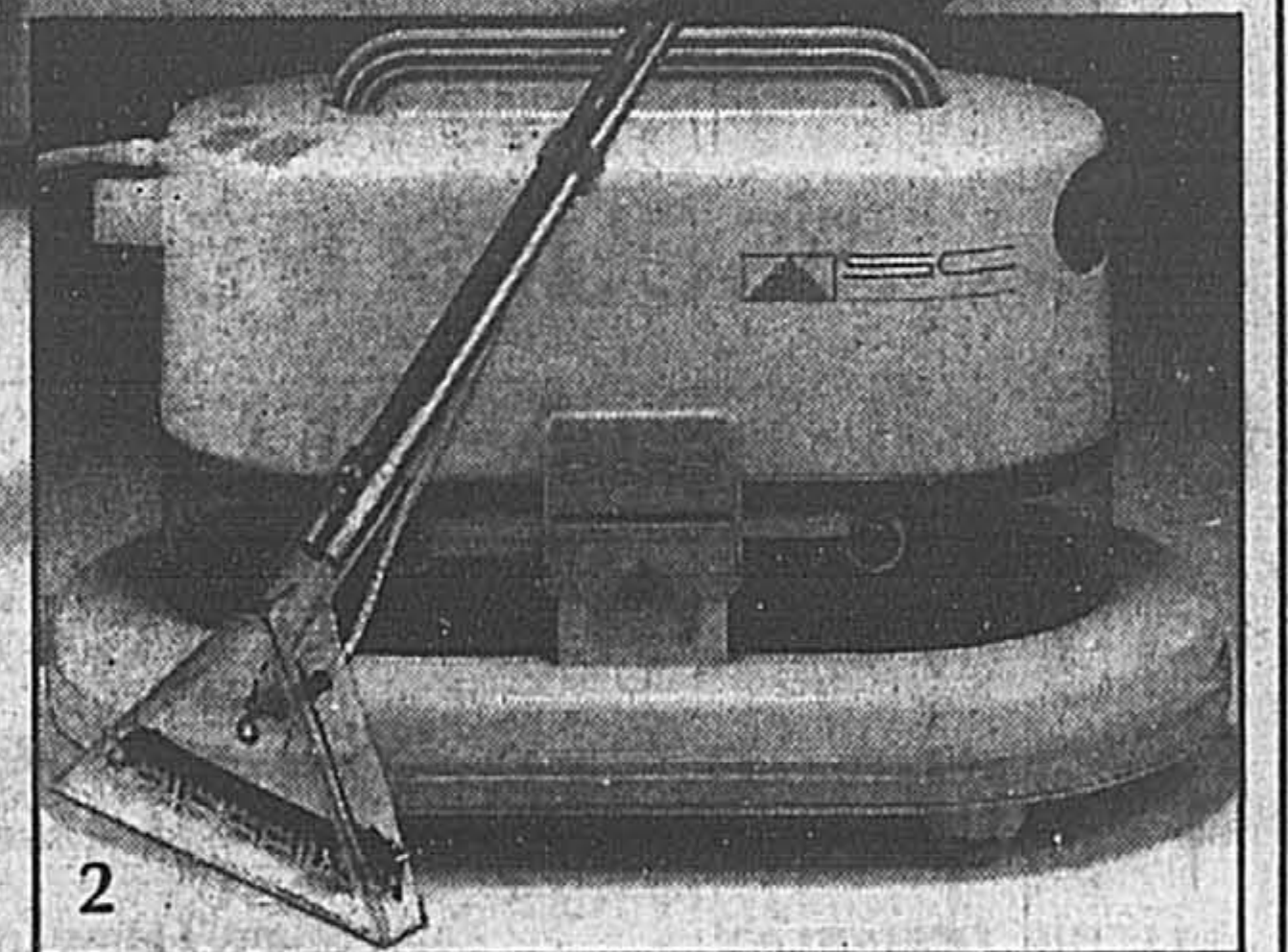
2. Appareil puissant et silencieux. Ajoutez de l'eau ainsi que la formule Bissell et le tour est joué. Support pratique pour rangement. Modèle 1632.

349⁹⁹ ch.

Formule «5 en 1» de Bissell pour tapis

3. Pour nettoyer, désodoriser et donner de l'éclat à la moquette. N° 388. **12⁹⁸** ch.

Venez ou composez 284-8484



Aspirateur-traineau «Futura» de Hoover

4. Avec moteur de 1160 watts, boyau pivotant, cordon 20 pi avec dévidoir. Éclairage. Accessoires compris. Modèle S3545.

279⁹⁹ ch.

Aspirateur-traineau «Spectrum» de Hoover

5. Moteur de 1360 watts. Boyau pivotant, cordon rétractable avec commande au pied, éclairage, accessoires compris. Modèle S3595.

499⁹⁹ ch.

Hors photo:
5A. Aspirateur-traineau «Futura» de Hoover à 940 watts. Modèle S3515. 229.99 ch.
5B. Aspirateur-traineau «Futura» de Hoover à 1200 watts. Modèle S3565. 349.99 ch.
5C. Aspirateur-traineau «Spectrum» de Hoover à 1250 watts. Modèle S3585. 449.99 ch.
5D. Aspirateur-traineau «Spectrum» de Hoover à 1360 watts. Modèle S3605. (Pas offert dans tous les magasins). 579.99 ch.

Vendus à ou par tous les magasins Eaton. Rayon 258.



Crédit accepté avec la carte Eaton



Les cartes American Express, Visa et MasterCard sont aussi acceptées.



LA TAXE DE 7% SUR LES PRODUITS ET SERVICES SERA EN VIGUEUR À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 1991.

DE PLUS, À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 1991, LA NOUVELLE TAXE DE VENTE DE 8% DU QUÉBEC S'APPLIQUERA À LA PLUPART DES ARTICLES NON TAXÉS AUPARAVANT TELS QUE VÊTEMENTS, CHAUSSURES, ACCESSOIRES MODE, MEUBLES, MATÉLAS, CUISINIÈRES, RÉFRIGÉRATEURS, LINÈGE DE MAISON, FILS, TISSUS, LIVRES, PÉRIODIQUES, JOURNAUX, FOURNITURES SCOLAIRES, SAVONS ET AUTRES PRODUITS NETTOYANTS.

EATON

Nous sommes...le grand magasin du Canada